

RCS : AIX EN PROVENCE

Code greffe : 1301

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de AIX EN PROVENCE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2002 B 00353

Numéro SIREN : 441 028 016

Nom ou dénomination : SHIP SHORE SAFETY SERVICES & ASSISTANCE

Ce dépôt a été enregistré le 28/10/2020 sous le numéro de dépôt 9724



Crowe

Groupe Ficorec

SHIP SHORE SAFETY SERVICES & ASSISTANCE

2 ALLEE THOMAS EDISON
ZI ECOPOLIS SUD
13500 MARTIGUES

*Etats de synthèse
du 01/01/2019 au 31/12/2019*

Marseille Michelet
327, boulevard Michelet
13009 Marseille
Tél. 04 91 32 19 19

Marseille St Barnabé
31, avenue de Garlaban
13012 Marseille
Tél : 04 91 49 44 00

La Ciotat
Immeuble Le Forum B
Z.I Athelia IV
13600 La Ciotat
Tél : 04 42 08 05 24

Aix-En-Provence
32, avenue Maréchal De Lattre de Tassigny
13100 Aix-En-Provence
Tél : 04 42 50 01 00

COMPTES ANNUELS du 01/01/2019 au 31/12/2019

	Pages
- <i>Rapport de présentation</i>	1
COMPTES ANNUELS	
- <i>Bilan actif-passif</i>	2 et 3
- <i>Compte de résultat</i>	4 et 5
- <i>Détail des comptes bilan actif passif</i>	6 à 8
- <i>Détail Compte de résultat</i>	9 à 11
- <i>Annexe</i>	12 à 20
DOSSIER FISCAL	
- <i>Liasse 2065</i>	21 et 22
- <i>Liasses 2050 à 2059-G</i>	23 à 41
- <i>Liasse 2067</i>	42
- <i>Annexes fiscales</i>	43 à 45
DOSSIER DE GESTION	
- <i>Bilan synthétique</i>	46
- <i>Présentation graphique du bilan (histogramme)</i>	47
- <i>Soldes intermédiaires de gestion</i>	48

CROWE FICOREC

327 BD MICHELET

13009 MARSEILLE

04.91.32.19.19

RAPPORT DE PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

En notre qualité d'expert-comptable, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de l'entreprise

SHIP SHORE SAFETY SERVICES & ASSISTANCE
2 ALLEE THOMAS EDISON
ZI ECOPOLIS SUD
13500 MARTIGUES

relatifs à l'exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019.

Nos diligences ont été réalisées conformément à la norme professionnelle de l'Ordre des experts-comptables applicable à la mission de présentation des comptes qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

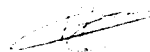
Les comptes annuels ci-joints se caractérisent par les données suivantes :

- Total du bilan,	1 617 940.50 Euros
- Chiffre d'affaires HT,	3 955 275.84 Euros
- Résultat net comptable,	186 169.59 Euros

Fait à MARSEILLE
Le 30/06/2020

Jean-Claude CAPUONO
EXPERT-COMPTABLE

Signé électroniquement le 15/10/2020 par
Matthieu Capuono



SHIP SHORE SAFETY SERVICES & ASSISTANCE
2 ALLEE THOMAS EDISON
ZI ECOPOLIS SUD
13500 MARTIGUES



COMPTES ANNUELS

CROWE FICOREC
327 BD MICHELET

13009 MARSEILLE

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2019 12			Exercice N-1 31/12/2018 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires	37 297	35 042	2 255	2 043	212	10.37
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions	3 946	2 541	1 405	1 800	395	21.92
	Installations techniques, matériel et outillage	15 042	3 721	11 320	11 811	491	4.16
	Autres immobilisations corporelles	48 632	26 636	21 996	19 704	2 291	11.63
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations	10 000		10 000		10 000	
	Créances rattachées à des participations	73 500		73 500		73 500	
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
	Autres immobilisations financières	5 275		5 275	5 275		
	Total II	193 691	67 940	125 751	40 633	85 117	209.48
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	723 322		723 322	587 615	135 707	23.09
	Autres créances	48 918		48 918	11 886	37 032	311.55
Comptes de Régularisation	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement	180 000		180 000	480 000	300 000	62.50
	Disponibilités	509 968		509 968	287 512	222 456	77.37
	Charges constatées d'avance (3)	29 982		29 982	11 979	18 004	150.30
	Total III	1 492 190		1 492 190	1 378 992	113 198	8.21
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecart de conversion actif (VI)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	1 685 880	67 940	1 617 941	1 419 625	198 315	13.97

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an

(3) Dont à plus d'un an

73 500

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2019 12	Exercice N-1 31/12/2018 12	Ecart N / N-1	
				Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 38 500) Primes d'émission. de fusion. d'apport Ecart de réévaluation	38 500	38 500		
	Réserves				
	Réserve légale	3 850	3 850		
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves	628 974	476 744	152 230	31.93
	Report à nouveau				
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	186 170	352 230	166 061	47.15
	Subventions d'investissement Provisions réglementées				
	Total I	857 494	871 324	13 830	1.59
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques Provisions pour charges				
	Total III				
DETTES (1)	Dettes financières				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit				
	Concours bancaires courants	716	682	34	5.02
	Emprunts et dettes financières diverses				
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	201 447	48 288	153 159	317.18
	Dettes fiscales et sociales	554 434	497 685	56 749	11.40
Comptes de Régularisation	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Autres dettes	2 521	1 646	875	53.16
	Produits constatés d'avance (1)				
	Total IV	759 119	548 301	210 818	38.45
	Ecart de conversion passif (V)	1 328		1 328	
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	1 617 941	1 419 625	198 315	13.97

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

759 119 548 301

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2019 12			Exercice N-1 31/12/2018 12		Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total			Euros	%
Produits d'exploitation (1)							
Ventes de marchandises							
Production vendue de biens							
Production vendue de services	2 814 508	1 140 768	3 955 276	3 597 508		357 768	9.94
Chiffre d'affaires NET	2 814 508	1 140 768	3 955 276	3 597 508		357 768	9.94
Production stockée							
Production immobilisée							
Subventions d'exploitation							
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			61 957	27 337		34 620	126.64
Autres produits			1 966	82		1 884	NS
Total des Produits d'exploitation (I)			4 019 198	3 624 926		394 272	10.88
Charges d'exploitation (2)							
Achats de marchandises							
Variation de stock (marchandises)							
Achats de matières premières et autres approvisionnements							
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)							
Autres achats et charges externes *			983 951	677 374		306 578	45.26
Impôts, taxes et versements assimilés			51 047	54 360		3 314	6.10
Salaires et traitements			1 897 605	1 684 762		212 843	12.63
Charges sociales			815 074	731 157		83 917	11.48
Dotations aux amortissements et dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			12 099	12 597		497	3.95
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations							
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations							
Dotations aux provisions							
Autres charges			1 276	28		1 249	NS
Total des Charges d'exploitation (II)			3 761 053	3 160 278		600 775	19.01
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			258 145	464 649		206 503	44.44
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)							
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/12/2019	31/12/2018	Euros	%
Produits financiers				
Produits financiers de participations (3)				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)	395	370	26	6.93
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change	1 938	1 314	625	47.54
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V	2 334	1 684	650	38.62
Charges financières				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)				
Différences négatives de change	939	1 982	1 043	52.63
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI	939	1 982	1 043	52.63
2. Résultat financier (V-VI)	1 395	299	1 693	567.09
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	259 540	464 350	204 810	44.11
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	2 216	12 731	10 515	82.59
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Total VII	2 216	12 731	10 515	82.59
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		61	61	100.00
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	1 970	3 824	1 855	48.50
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Total VIII	1 970	3 885	1 916	49.31
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	247	8 845	8 599	97.21
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)	73 617	120 965	47 348	39.14
Total des produits (I+III+V+VII)	4 023 748	3 639 340	384 408	10.56
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	3 837 579	3 287 110	550 468	16.75
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	186 170	352 230	166 061	47.15

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
Redevance de crédit bail immobilier
(3) Dont produits concernant les entreprises liées
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

DETAIL BILAN ACTIF

ACTIF	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/12/2019	12	31/12/2018	12
			Euros	%
CONCESSIONS, BREVETS ET DROITS SIMILAIRES	2 255	2 043	212	10.37
20500000 Logiciels	37 297	35 297	2 000	5.67
28050000 Amortis. Logiciels	35 042	33 254	1 788	5.38
CONSTRUCTIONS	1 405	1 800	395	21.92
21350000 Installations générales	3 946	3 946		
28135000 Amortis. agencements const.	2 541	2 146	395	18.39
INSTALLATIONS TECHNIQUES, MATERIEL ET OUTILLAGE INDUSTRIELS	11 320	11 811	491	4.16
21500000 Matériel et Outillage	15 042	13 614	1 428	10.49
28150000 Amortis. matériel et outillage	3 721	1 803	1 919	106.44
AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	21 996	19 704	2 291	11.63
21810000 Instal.gales, agencet, aménagt.	19 860	19 120	740	3.87
21820000 Matériels de transport	7 800		7 800	
21830000 Matériel de bureau	8 195	8 195		
21831000 Matériel informatique	12 777	12 194	583	4.78
28181000 Amortis. instal. gales, agencet	8 568	4 673	3 895	83.35
28182000 Amortis. Matériel transport	328		328	
28183000 Amortis. matér.bureau et info.	17 740	15 132	2 608	17.24
AUTRES PARTICIPATIONS	10 000		10 000	
26100000 Titres de participation	10 000		10 000	
CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS	73 500		73 500	
26710000 Créances s/participations	73 500		73 500	
AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	5 275	5 275		
27500000 Dépôts et cautionnements	5 275	5 275		
Total II	125 751	40 633	85 117	209.48
CLIENTS ET COMPTES RATTACHES	723 322	587 615	135 707	23.09
41100000 Clients	709 392	555 454	153 938	27.71
41810000 Clients - Factures à établir	13 930	32 161	18 232	56.69
AUTRES CREANCES	48 918	11 886	37 032	311.55
40100000 Fournisseurs	3 763	3 627	136	3.75
42100000 Personnel - Rémunérations dues		179	179	100.00
42500000 Avances salaires	3 000		3 000	
44400000 Etat - Impôts sur bénéfices	38 560		38 560	
44562000 TVA déductible s/immob.		493	493	100.00
44562900 TVA ded s/immob. intracom		592	592	100.00
44566000 TVA déductible s/biens & serv.	2 156	2 219	64	2.86
44566900 Tva déductible intracom		316	316	100.00
44586000 TVA s/factures non parvenues	1 440	4 460	3 020	67.72
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	180 000	480 000	300 000	62.50
50810000 Autres valeurs mobilières	180 000	480 000	300 000	62.50
DISPONIBILITES	509 968	287 512	222 456	77.37
51210000 CREDIT LYONNAIS	57 850		57 850	
51212000 SMC	417 698	280 944	136 755	48.68
51213000 SMC USD	1 211	4 553	3 342	73.41
51214000 SMC GBP	30 417		30 417	

DETAIL BILAN ACTIF	
--------------------	--

ACTIF	Exercice N 31/12/2019 12	Exercice N-1 31/12/2018 12	Ecart N / N-1	
			Euros	%
53000000 Caisses	2 792	2 016	776	38.50
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	29 982	11 979	18 004	150.30
48600000 Charges constatées d'avance	29 982	11 979	18 004	150.30
Total III	1 492 190	1 378 992	113 198	8.21
TOTAL GENERAL	1 617 941	1 419 625	198 315	13.97

DETAIL BILAN PASSIF

PASSIF	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/12/2019 12	31/12/2018 12	Euros	%
CAPITAL	38 500	38 500		
10130000 Capital souscrit-appelé, versé	38 500	38 500		
RESERVE LEGALE	3 850	3 850		
10611000 Réserve légale	3 850	3 850		
AUTRES RESERVES	628 974	476 744	152 230	31.93
10680000 Autres réserves	628 974	476 744	152 230	31.93
RESULTAT DE L'EXERCICE (Bénéfice ou perte)	186 170	352 230	166 061	47.15
Total I	857 494	871 324	13 830	1.59
CONCOURS BANCAIRES COURANTS	716	682	34	5.02
51860000 Banque - Frais à payer	716	682	34	5.02
DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	201 447	48 288	153 159	317.18
40100000 Fournisseurs	191 784	38 169	153 615	402.47
40810000 Fournisseurs - FNP	9 663	10 119	456	4.50
DETTES FISCALES ET SOCIALES	554 434	497 685	56 749	11.40
42100000 Personnel - Rémunérations dues	100 919	1 215	99 704	NS
42510000 Avance frais		300	300	100.00
42820000 Congés à payer	156 121	139 375	16 746	12.02
43100000 Urssaf	59 673	63 616	3 943	6.20
43708000 Adesatt	365	327	37	11.43
43720000 Ag2r Réunica Prévoyance	12 299	11 242	1 057	9.40
43725000 Malakoff Médéric - Mutuelle	12 696	11 711	984	8.41
43730000 Ag2r Retraite	17 383	16 184	1 198	7.40
43820000 Charges soc. s/congés à payer	69 849	64 534	5 315	8.24
44210000 Etat - Prélèvement à la source	7 611		7 611	
44400000 Etat - Impôts sur bénéfices		42 976	42 976	100.00
44551000 TVA à décaisser	44 890	41 602	3 288	7.90
44571400 TVA collectée 20%	54 647	57 039	2 392	4.19
44571500 TVA Collectée 8.50%	255		255	
44571900 TVA collectée intracom		908	908	100.00
44587000 TVA s/factures à établir	1 922	5 360	3 439	64.15
44860000 Etat - Autres charges à payer	3 033	8 189	5 156	62.96
44862000 Taxe d'Apprentissage		11 131	11 131	100.00
44863000 Formation Prof. Continue	6 617	20 134	13 518	67.14
44864000 Effort Construction	6 157	1 842	4 315	234.34
AUTRES DETTES	2 521	1 646	875	53.16
41980000 Clients - Avoirs à établir	2 400		2 400	
46860000 Charges à payer	121	1 646	1 525	92.66
Total IV	759 119	548 301	210 818	38.45
ECARTS DE CONVERSION PASSIF	1 328		1 328	
47700000 Ecart conversion - Passif	1 328		1 328	
TOTAL GENERAL	1 617 941	1 419 625	198 315	13.97

DETAIL COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2019 12	Exercice N-1 31/12/2018 12	Ecart N / N-1	
			Euros	%
PRODUCTION VENDUE DE SERVICES	3 955 276	3 597 508	357 768	9.94
70600000 PRESTATIONS SCES EXO.	884 569	611 813	272 756	44.58
70610000 PRESTATIONS SCES 20%	2 759 462	2 723 249	36 213	1.33
70620000 FORMATIONS	4 045		4 045	
70690000 PRESTATIONS SCES CEE	256 199	256 745	546	0.21
70695000 PRESTATIONS SCES 8.5%	11 000	5 700	5 300	92.98
70880000 DIRECTION GENERALE	40 000		40 000	
Chiffre d'affaires NET	3 955 276	3 597 508	357 768	9.94
REPRISES SUR DEPRECIATIONS, PROV. (ET AMORT.), TRANSF. DE CHARGES	61 957	27 337	34 620	126.64
79100000 TRANSFERT DE CHARGES EXPL.	12 254	921	11 333	NS
79110000 TRANSFERT CHARGES PERS.	44 568	25 016	19 552	78.16
79112000 TRANSFERT CGES - RBT FORMATION	5 134	1 399	3 735	266.90
AUTRES PRODUITS	1 966	82	1 884	NS
75600000 GAINS DE CHANGE - OP.CCIALES	1 723		1 723	
75800000 PRODUITS DIV. GESTION COURANTE	243	82	162	197.76
Total des Produits d'exploitation	4 019 198	3 624 926	394 272	10.88
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	983 951	677 374	306 578	45.26
60400000 ACHATS D'ETUDES - PREST. SCES	82 540	134 790	52 250	38.76
60410000 SS TRAITANCE KHOUDIACOFF	15 120	33 000	17 880	54.18
60420000 SOUS-TRAITANCE 4SA GUYANE	152 583		152 583	
60490000 ACHATS DE PRESTATIONS EXO CEE	159 895	61 042	98 853	161.94
60614000 CARBURANT	21 619	17 954	3 664	20.41
60630000 FOURNIT. ENT. - PETITS EQUIPTS	17 276	8 696	8 580	98.66
60631000 VETEMENTS DE TRAVAIL	8 089	3 398	4 690	138.02
60639000 FOURNIT. ENT. - PETITS EQTS UE	5 156		5 156	
60640000 FOURNITURES ADMINISTRATIVES	2 354	1 451	903	62.21
61320000 LOCATIONS IMMOBILIERES	27 960	27 960		
61321000 LOCATIONS IMMOBILIERES MISSION	1 718		1 718	
61322000 LOCATION MEUBLE (Salariés)	1 680		1 680	
61340000 LOCATIONS MOBILIERES	75	162	87	53.72
61350000 LOCATIONS VEHICULES	55 377	48 939	6 438	13.16
61400000 CHARGES LOCATIVES	5 400	5 400		
61520000 ENTRETIEN IMMOBILIER	7 478	4 212	3 266	77.53
61550000 ENTRETIEN S/BIENS MOBILIERS	492	911	420	46.06
61552000 ENTRETIEN VEHICULES	14 876	12 681	2 195	17.31
61556000 ENTRETIEN VETEMENT DE TRAVAIL	2 108	1 859	250	13.45
61560000 MAINTENANCE	13 478	12 927	551	4.26
61600100 ASSUR. RC / MULTIRISQUES	19 140	18 435	705	3.82
61600500 ASSURANCE FORD+FIAT	9 925	7 881	2 044	25.94
61600800 ASSURANCE HOMME CLE	417	415	2	0.47
61601100 ASSURANCE NISSAN		326	326	100.00
61830000 DOC. TECHNIQUE ET GENERALE	938	249	689	276.68
62210000 COMMISSIONS S/ACHATS	508	446	62	13.90
62260000 HONORAIRES EXPERT-COMPTABLE	18 407	16 151	2 255	13.96
62260100 HONORAIRES CAC	7 060	4 884	2 176	44.55
62260300 HONORAIRES DIVERS	17 205	921	16 284	NS
62270000 FRAIS ACTES ET CONTENTIEUX	11		11	
62280000 FORMATION	17 768	4 624	13 143	284.22
62300000 PUBLICITE-RELATIONS PUBLIQUES	933	583	351	60.17
62340000 CADEAUX PROFESSIONNELS	8 084	5 421	2 663	49.12

DETAIL COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2019 12	Exercice N-1 31/12/2018 12	Ecart N / N-1	
			Euros	%
62380000 DIVERS (Dons, Pourboires...)	7 000	2 050	4 950	241.46
62410000 TRANSPORTS S/ACHATS	219	3 608	3 389	93.92
62510000 VOYAGES ET DEPLACEMENTS	248 114	204 021	44 093	21.61
62511000 MISSION MARTINIQUE/REUNION etc	715		715	
62570000 RECEPTIONS	14 426	13 961	465	3.33
62610000 FRAIS POSTAUX	1 267	335	931	277.79
62620000 ORANGE	4 587	7 089	2 502	35.29
62630000 TELECOM - RECHARGE CARTE	1 128	1 012	116	11.49
62640000 SFR	5 329	4 723	606	12.83
62645000 FREE	82	26	56	211.62
62780000 SERVICES BANCAIRES	4 956	4 320	637	14.74
62810000 COTISATIONS - ABONNEMENTS	459	510	51	10.01
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	51 047	54 360	3 314	6.10
63120000 TAXE APPRENTISSAGE		11 131	11 131	100.00
63330000 FORMATION PROF.CONTINUE	18 894	16 779	2 115	12.61
63340000 EFFORT CONSTRUCTION	6 157	1 842	4 315	234.34
63511000 CET	21 262	18 149	3 113	17.15
63514000 TAXE S/VEHICULES SOCIETE	4 734	5 712	978	17.12
63780000 TAXES DIVERSES		748	748	100.00
SALAIRES ET TRAITEMENTS	1 897 605	1 684 762	212 843	12.63
64110000 SALAIRES APPOINTEMENTS COM.	1 487 458	1 324 402	163 056	12.31
64115000 AVANTAGES EN NATURE	17 389	14 125	3 264	23.11
64120000 CONGES PAYES	16 746	16 321	425	2.61
64130000 PRIMES ET GRATIFICATIONS	319 568	299 086	20 482	6.85
64140000 INDEMNITES AVANTAGES DIVERS	1 345	2 303	958	41.62
64141000 INDEMNITES RUPTURE CONV.	271		271	
64144000 PRIMES EXCEPT.DEFISCALISEES	6 900		6 900	
64146000 INDEMNITES MARTINIQUE	38 484	26 663	11 822	44.34
64170000 GRATIFICATIONS STAGIAIRES	254		254	
64190000 IJSS NETTES	9 191	1 863	7 328	393.25
CHARGES SOCIALES	815 074	731 157	83 917	11.48
64510000 COTISATIONS URSSAF	553 723	534 615	19 108	3.57
64520000 COTISATIONS PREVOY. MUTUELLE	62 954	57 193	5 760	10.07
64530000 COTISATIONS RETRAITE	147 986	130 145	17 841	13.71
64550000 TICKETS RESTAURANT	36 984	27 025	9 959	36.85
64580000 COTISATIONS AUTRES ORGANISMES	365	327	37	11.43
64591000 PROV.CHARGES S/CONGES PAYES	5 315	6 434	1 119	17.40
64750000 MEDECINE DU TRAVAIL	5 847	4 270	1 577	36.93
64800000 AUTRES CHARGES DE PERSONNEL	1 900	1 675	225	13.43
64900000 CICE		30 528	30 528	100.00
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS SUR IMMOBILISATIONS	12 099	12 597	497	3.95
68111000 DOTATIONS AMORT.IMMOB.INCORP.	1 788	4 660	2 872	61.63
68112000 DOTATIONS AMORT.IMMOB.CORP	10 311	7 936	2 375	29.93
AUTRES CHARGES	1 276	28	1 249	NS
65600000 PERTE DE CHANGES - OP. CCIALES	1 258		1 258	
65800000 CHARGES DIV. GESTION COURANTE	18	28	9	33.53
Total des Charges d'exploitation	3 761 053	3 160 278	600 775	19.01

DETAIL COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2019 12	Exercice N-1 31/12/2018 12	Ecart N / N-1	
			Euros	%
Résultat d'exploitation	258 145	464 649	206 503	44.44
AUTRES INTERETS ET PRODUITS ASSIMILES	395	370	26	6.93
76800000 AUTRES PRODUITS FINANCIERS	395	370	26	6.93
DIFFERENCES POSITIVES DE CHANGE	1 938	1 314	625	47.54
76600000 Gains de change	1 938	1 314	625	47.54
Total des Produits financiers	2 334	1 684	650	38.62
DIFFERENCES NEGATIVES DE CHANGE	939	1 982	1 043	52.63
66600000 PERTES DE CHANGES	939	1 982	1 043	52.63
Total des Charges financières	939	1 982	1 043	52.63
Résultat financier	1 395	299	1 693	567.09
Résultat courant avant impôts	259 540	464 350	204 810	44.11
PRODUITS EXCEPTIONNELS SUR OPERATIONS DE GESTION	2 216	12 731	10 515	82.59
77180000 PRODUITS EXCEPTIONNELS	2 216	12 731	10 515	82.59
Total des Produits exceptionnels	2 216	12 731	10 515	82.59
CHARGES EXCEPTIONNELLES SUR OPERATIONS DE GESTION		61	61	100.00
67180000 AUTRES CHARGES EXCEPTIONNELLES		61	61	100.00
CHARGES EXCEPTIONNELLES SUR OPERATIONS EN CAPITAL	1 970	3 824	1 855	48.50
67500000 VNC IMMOBILISATIONS	1 970	3 824	1 855	48.50
Total des Charges exceptionnelles	1 970	3 885	1 916	49.31
Résultat exceptionnel	247	8 845	8 599	97.21
IMPOTS SUR LES BENEFICES	73 617	120 965	47 348	39.14
69500000 IMPOTS SUR BENEFICES	73 617	120 965	47 348	39.14
Total des produits	4 023 748	3 639 340	384 408	10.56
Total des charges	3 837 579	3 287 110	550 468	16.75
Bénéfice ou perte (Produits - Charges)	186 170	352 230	166 061	47.15

SHIP SHORE SAFETY SERVICES & ASSISTANCE

2 ALLEE THOMAS EDISON
ZI ECOPOLIS SUD
13500 MARTIGUES

ANNEXE DU 01/01/2019 AU 31/12/2019

CROWE FICOREC

327 BD MICHELET

13009 MARSEILLE

04.91.32.19.19

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 1 617 940.50 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 3 955 275.84 Euros et dégageant un bénéfice de 186 169.59 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2019 au 31/12/2019.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Acquisition par la société SHIP SHORE SAFETY & ASSISTANCE de 100% des actions de la société 4SA GUYANE, Société par Actions Simplifiée au capital de 10 000 euros, située à Remire- Montjoly (Guyane) et immatriculée au greffe du tribunal de commerce de Cayenne sous le numéro 852 045 657.

Nomination de la société SHIP SHORE SAFETY SERVICES & ASSISTANCE, représentée par M. Frédéric JEANCOLAS, en qualité de Président.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Information relative aux traitements comptables induits par l'épidémie de Coronavirus

Conformément aux dispositions de l'article L 833-2 du Plan Comptable Général, les comptes annuels de la société au 31/12/2019 ont été arrêtés sans aucun ajustement lié à l'épidémie du Coronavirus.

Les éléments suivants reflètent uniquement les conditions qui existaient à la date de clôture, sans tenir compte de l'évolution ultérieure de la situation :

- la valeur comptable des actifs et des passifs
- la dépréciation des créances clients
- la dépréciation des immobilisations corporelles et incorporelles
- le chiffre d'affaires
- les « covenants » bancaires

Au cours de la période sanitaire traversée sur le premier semestre 2020, la société a été contrainte de demander la mise en activité partielle pour 17 de ses salariés à hauteur de 2740 heures; 6 salariés ont bénéficié d'arrêts de travail pour garde d'enfants sur une durée variant de 17 à 39 jours et 4 salariés ont été mis en télétravail.

Par ailleurs, il est difficile de se prononcer aujourd'hui sur l'impact qu'aura cette crise sur l'activité de la société.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL	35 297		2 000
Installations générales agencements aménagements des constructions	3 946		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	13 614		4 564
Installations générales agencements aménagements divers	19 120		740
Matériel de transport			7 800
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	20 389		583
TOTAL	57 069		13 687
Autres participations			83 500
Prêts, autres immobilisations financières	5 275		
TOTAL	5 275		83 500
TOTAL GENERAL	97 641		99 187

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL			37 297	37 297
Installations générales agencements aménagements constr.			3 946	3 946
Installations techniques, Matériel et outillage industriel		3 137	15 042	15 042
Installations générales agencements aménagements divers			19 860	19 860
Matériel de transport			7 800	7 800
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			20 972	20 972
TOTAL		3 137	67 619	67 619
Autres participations			83 500	83 500
Prêts, autres immobilisations financières			5 275	5 275
TOTAL			88 775	88 775
TOTAL GENERAL		3 137	193 691	193 691

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	33 254	1 788		35 042
Installations générales agencements aménagements constr.	2 146	395		2 541
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	1 803	3 086	1 167	3 721
Installations générales agencements aménagements divers	4 673	3 895		8 568
Matériel de transport		328		328
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	15 132	2 608		17 740
TOTAL	23 754	10 311	1 167	32 898
TOTAL GENERAL	57 007	12 099	1 167	67 940

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles TOTAL	1 788				
Instal.générales agenc.aménag.constr.	395				
Instal.techniques matériel outillage indus.	3 086				
Instal.générales agenc.aménag.divers	3 895				
Matériel de transport	328				
Matériel de bureau informatique mobilier	2 608				
TOTAL	10 311				
TOTAL GENERAL	12 099				

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Créances rattachées à des participations	73 500	73 500	
Autres immobilisations financières	5 275	0	5 275
Autres créances clients	723 322	723 322	
Personnel et comptes rattachés	3 000	3 000	
Impôts sur les bénéfices	38 560	38 560	
Taxe sur la valeur ajoutée	3 595	3 595	
Débiteurs divers	3 763	3 763	
Charges constatées d'avance	29 982	29 982	
TOTAL	880 997	875 722	5 275

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	716	716		
Fournisseurs et comptes rattachés	201 447	201 447		
Personnel et comptes rattachés	257 039	257 039		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	172 264	172 264		
Taxe sur la valeur ajoutée	101 714	101 714		
Autres impôts taxes et assimilés	23 418	23 418		
Autres dettes	2 521	2 521		
TOTAL	759 119	759 119		

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
Actions	385.0000	100			100

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Autres immobilisations incorporelles

(Code du Commerce Art. R 123-186)

Les brevets, concessions et autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évalués à leur coût d'acquisition, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

	Valeurs	Taux d'amortissement
Logiciels	1 047	100.00
Logiciels	25 650	33.33
Site internet	10 600	33.33

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Agencements et aménagements	Linéaire	5 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	2 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	3 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	2 à 5 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Evaluation des valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement ont été évaluées à leur coût d'acquisition à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur des titres a été estimée selon la méthode FIFO (premier entré, premier sorti).

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Dépréciation des valeurs mobilières

(PCG Art.831-2/3)

Les valeurs mobilières de placement ont été dépréciées par voie de provision pour tenir compte :

- Pour les titres cotés, du cours moyen du dernier mois de l'exercice.
- Pour les titres non cotés, de leur valeur probable de négociation à la clôture de l'exercice.

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Disponibilités en devises

(PCG Art. 420-7 et 420-8)

Les liquidités immédiates en devises ont été converties en Euros sur la base du dernier cours de change précédant la clôture de l'exercice. Les écarts de conversion ont été directement comptabilisés dans le résultat de l'exercice en perte ou en gain de change.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	13 930
Total	13 930

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	716
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	9 663
Dettes fiscales et sociales	241 776
Autres dettes	2 521
Total	254 677

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	29 982
Total	29 982

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Variation des capitaux propres

Capitaux propres à la clôture de l'exercice N-1 avant affectations	871 324
Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice N	871 324
Apports recus avec effets rétroactif à l'ouverture de l'exercice N	
Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après apports rétroactifs	871 324
Variation en cours d'exercice	
Variation des primes, réserves, report à nouveau	152 230
Autres variations	166 060-
Capitaux propres au bilan de clôture de l'exercice N avant AGO	857 494
VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES AU COURS DE L'EXERCICE	13 830-
VARIATION DES CAPITAUX PROPRES AU COURS DE L'EXERCICE HORS OPERATIONS DE STRUCTURE	13 830-

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Ventilation du chiffre d'affaires net

(PCG Art. 831-2/14)

Répartition par secteur géographique	Montant
Prestations de services France	2 763 508
Prestations de services Export	1 140 768
Prestations de services Martinique	11 000
Prestations Direction générale	40 000
Total	3 955 276

Effectif moyen

(PCG Art. 831-3)

	Personnel salarié
Cadres	17
Employés	17
Total	34

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

	Résultat avant impôt	Impôt
Résultat courant	259 540	77 748
Résultat exceptionnel (hors participation)	247	69
Résultat comptable (hors participation)	186 170	73 617

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant total des honoraires du commissaire aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice, au titre du contrôle légal des comptes, s'élève à 7 060 euros.

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 531-2/9, Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite. Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite. Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

A la clôture des comptes de l'exercice 2019, le montant de la "dette actuarielle" en matière d'indemnités de fin de carrière (IFC) s'élève à 424 558 euros.

Indemnité de départ à la retraite

Tranches d'âges	Engagement à	Montant
65 ans	moins d'un an	
60 à 64 ans	1 à 5 ans	
55 à 59 ans	6 à 10 ans	98 833
45 à 54 ans	11 à 20 ans	225 228
35 à 44 ans	21 à 30 ans	94 453
moins de 35 ans	plus de 30 ans	6 044
Engagement total		424 558

Hypothèses de calculs retenues

- Mode de départ à la retraite: volontaire, à l'initiative du salarié
- Age de départ: 62 ans
- Progression des salaires: 2%
- Turn over: faible
- Taux de charges sociales: 46%
- Taux d'actualisation: 0,77%

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Liste des filiales et participations

(Code du Commerce Art. L 233-15; PCG Art. 832-6, 833-6 et 841-6)

Filiales et participations	Capitaux propres	Quote part du capital détenue en pourcentage	Résultat du dernier exercice clos
A. Renseignements détaillés sur les filiales et participations			
- Filiales (+50% du capital détenu)			
- 4SA GUYANE		100.00	
B. Renseignements globaux sur les autres filiales et participations			

Le 1er exercice social de la filiale 4SA GUYANE a commencé le 29/05/2019 et se terminera le 31/12/2020

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES -

Produits et charges exceptionnels

(PCG Art. 831-2/13)

Nature	Montant	imputé au compte
Produits exceptionnels		
- Régularisations diverses	2 216	771800
Total	2 216	
Charges exceptionnelles		
- VNC immobilisations	1 970	675000
Total	1 970	

Transferts de charges

(PCG Art. 831-2/13)

Nature	Montant
Remboursement formations	5 134
Personnel (IJ - Prévoyance)	44 568
Remboursements divers	2 687
Refacturation de frais	9 568
Total	61 957

SHIP SHORE SAFETY SERVICES & ASSISTANCE
2 ALLEE THOMAS EDISON
ZI ECOPOLIS SUD
13500 MARTIGUES



DOSSIER FISCAL

CROWE FICOREC
327 BD MICHELET

13009 MARSEILLE



IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Exercice ouvert le	01012019	et clos le	31122019	Régime simplifié d'imposition	
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime réel normal	X
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre					
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case					

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE					
Désignation de la société:			Adresse du siège social:		
SHIP SHORE SAFETY SERVICES & ASSISTANCE			2 ALLEE THOMAS EDISON ZI ECOPOLIS SUD 13500 MARTIGUES		
SIRET	4	4	1	0	2
	8	0	1	6	0
	0	0	0	0	3
	4				
Adresse du principal établissement:			Ancienne adresse en cas de changement:		

REGIME FISCAL DES GROUPES					
Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)					
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante					
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° identification de la société mère:					
SIRET					

B ACTIVITE					
Activités exercées	Conseils pour les affaires et la gestion				Si vous avez changé d'activité, cochez la case

C RECAPITULATION DES ELEMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065)					
1 Résultat fiscal	Bénéfice imposable à 33 1/3% ou à 31%	0	Bénéfice imposable à 28%	257 496	Déficit
Bénéfice imposable à 15%	38 120	Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés			
2 Plus-values	PV à long terme imposables à 15%		PV à long terme imposables à 19%		
	Autres PV imposables à 19%		PV à long terme imposables à 0%		PV exonérées (art. 238 quindecies)

3 Abattements et exonérations notamment en faveur des entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches					
Entreprises nouvelles, art 44 sexies	☐	Jeunes entreprises innovantes, art. 44 sexies-0 A	☐	Pôle de compétitivité, art. 44 undecies	☐
Entreprises nouvelles, art 44 septies	☐	Zone franche d'activité, art. 44 quaterdecies	☐	Zone de restructuration de la défense art. 44 terdecies	☐
Bassins urbains à dynamiser (BUD), art. 44 sexdecies	☐	Zones franches urbaines - Territoire entrepreneur, art. 44 octies A	☐	Autres dispositifs	☐
Société d'investissement immobilier cotée	☐	Zone de développement prioritaire, art. 44 septdecies	☐		
Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)				Plus-values exonérées relevant du taux de 15 %	

4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer :	dans le secteur productif, art. 244 quater W	
---	--	--

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065)	
1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt	
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.	

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065)
--

Recettes nettes soumises à la contribution 2,50%	
--	--

F ENTREPRISES SOUMISES OU DESIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC4	(cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)
--	---

1-Si vous êtes l'entreprise, tête de groupe, soumise au dépôt de la déclaration n° 2258-SD (art. 223 quinquies C-I-1), cocher la case ci-contre	
2-Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n° 2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée	Nom NIF
3-Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-I-2), cocher la case ci-contre	
Dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe	Nom NIF

G COMPTABILITÉ INFORMATISÉE	
------------------------------------	--

L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ?	OUI	X	NON	Si oui, indication du logiciel utilisé	CEGID
---	-----	---	-----	--	-------

Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr. Les notices des liasses fiscales sont désormais uniquement accessibles sur le site www.impots.gouv.fr.

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable:		Nom et adresse du conseil:	
CROWE FICOREC 327 BD MICHELET 13009 MARSEILLE Tél: 04.91.32.19.19		Tél:	
OGA/OMGA	Viseur conventionné	(Cocher la case correspondante)	Identité du déclarant:
Nom et adresse du CGA/OMGA ou du viseur conventionné:			Date: 30/06/2020
			Lieu: MARTIGUES
			Qualité et nom du signataire: Président
N° d'agrément du CGA/OMGA/viseur conventionné			Signature: M. JEANCOLAS FREDERIC

* Pour les entreprises avec un exercice ouvert à compter du 1er janvier 2019 et ayant cessé en 2019, préciser le taux d'impôt sur les sociétés appliqué et la ventilation éventuelle entre les deux taux en annexe libre de la liasse fiscale (cf. les précisions portées sur la notice du formulaire n° 2065-SD, à la rubrique « NOUVEAUTÉS »).

Formulaire obligatoire
(article 223 du Code général des impôts)

IMPOT SUR LES SOCIETES

N° 2065 bis-SD
2020

ANNEXE À LA DECLARATION N° 2065

H REPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILES DISTRIBUES

Montant global brut des distributions (1)	payées par la société elle-même	a	200 000	payées par un établissement chargé du service des titres	b	
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire(s) (2)						c
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées						d
Montant des distributions						e
autres que celles visées en (a),						f
(b), (c) et (d) ci-dessus (3)						g
						h
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI (4)						i
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI						j
Montant des revenus répartis (5)						Total (a à h)
						200 000

I REMUNERATIONS NETTES VERSEES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIETES

Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-3 à 6 ann. III au CGI) * SARL, tous les associés ; * SCA, associés gérants ; * SNC ou SCS, associés en nom ou commandités ; * SEP et sté de copropriétaires de navires, associés, gérants ou coparticipants	Pour les S.A.R.L.	Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col. 1 à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.					
	Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit	Année au cours de laquelle le versement a été effectué	Montant des sommes versées :				
			à titre de traitements émoluments et indemnités proprement dits.	à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement.	à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les		
1	2	3	4	Indemnités forfaitaires. 5	Rembour- sements. 6	Indemnités forfaitaires. 7	Rembour- sements. 8
M LENTHERIC FREDERIC 202 CHEMIN DU TOUR DE L'E	50						
13800 ISTRES							
M JEANCOLAS FREDERIC PRESIDENT 3 IMPASSE SAINT	50	2019	135 516				
13800 ISTRES							

J DIVERS

* NOM ET ADRESSE DU PROPRIETAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)

* ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

K CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACEES SOUS LE REGIME SIMPLIFIE D'IMPOSITION**REMUNERATIONS**

Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les
DADS et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés (a)

Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages (b)

MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSEES A 15%

MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice

MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice

MVLT réalisée au cours de l'exercice

MVLT restant à reporter

Désignation de l'entreprise : SHIP SHORE SAFETY SERVICES & ASSISTANCE		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12	
Adresse de l'entreprise 2 ALLEE THOMAS EDISON		13500 MARTIGUES	
Durée de l'exercice précédent* 12			
Numéro SIRET* 44102801600034		Néant ☐	
		Exercice N clos le. 131122019	
		N-1 131122018	
		Brut 1	
		Amortissements, provisions 2	
		Net 3	
		Net 4	
Capital souscrit non appelé (I)		AA	
Frais d'établissement *		AB	
Frais de développement *		CX	
Concessions, brevets et droits similaires		AF	
Fonds commercial (I)		AH	
Autres immobilisations incorporelles		AJ	
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles		AL	
Terrains		AN	
Constructions		AP	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		AR	
Autres immobilisations corporelles		AT	
Immobilisations en cours		AV	
Avances et acomptes		AX	
Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence		CS	
Autres participations		CU	
Créances rattachées à des participations		BB	
Autres titres immobilisés		BD	
Prêts		BF	
Autres immobilisations financières*		BH	
TOTAL (II)		BJ	
Matières premières, approvisionnements		BL	
En cours de production de biens		BN	
En cours de production de services		BP	
Produits intermédiaires et finis		BR	
Marchandises		BT	
Avances et acomptes versés sur commandes		BV	
Clients et comptes rattachés (3)*		BX	
Autres créances (3)		BZ	
Capital souscrit et appelé, non versé		CB	
Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)		CD	
Disponibilités		CF	
Charges constatées d'avance (3)*		CH	
TOTAL (III)		CJ	
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)		CW	
Primes de remboursement des obligations (V)		CM	
Ecart de conversion actif* (VI)		CN	
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	
Renvois : (1) Dont droit au bail		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes	
Clause de réserve de propriété *		Immobilités :	
		Stocks :	
		Créances :	

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Capital Group

Désignation de l'entreprise : SHIP SHORE SAFETY SERVICES & ASSISTANCE

Néant ☐ *

			Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :38...500.....)	DA	38 500	38 500
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	3 850	3 850
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	628 974	476 744
	Report à nouveau	DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	186 170	352 230
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	857 494	871 324
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	716	682
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	201 447	48 288
	Dettes fiscales et sociales	DY	554 434	497 685
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	2 521	1 646
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		
	TOTAL (IV)	EC	759 119	548 301
	Ecarts de conversion passif * (V)	ED	1 328	
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	1 617 941	1 419 625
RENVOIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C		
		1D		
		1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	759 119	548 301
	(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise :		SHIP SHORE SAFETY SERVICES & ASSISTANCE					Néant			
			Exercice N					Exercice (N-1)		
			France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*		FA		FB		FC			
	Production vendue	biens* services*	FD		FE		FF			
			FG	2 814 508	FH	1 140 768	FI	3 955 276	3 597 508	
	Chiffres d'affaires nets*		FJ	2 814 508	FK	1 140 768	FL	3 955 276	3 597 508	
	Production stockée*						FM			
	Production immobilisée*						FN			
	Subventions d'exploitation						FO			
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)						FP	61 957	27 337	
	Autres produits (1) (11)						FQ	1 966	82	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	4 019 198	3 624 926	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*						FS			
	Variation de stock (marchandises)*						FT			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*						FU			
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*						FV			
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *						FW	983 951	677 374	
	Impôts, taxes et versements assimilés*						FX	51 047	54 360	
	Salaires et traitements*						FY	1 897 605	1 684 762	
	Charges sociales (10)						FZ	815 074	731 157	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations		- dotations aux amortissements*			GA	12 099	12 597	
				- dotations aux provisions			GB			
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*						GC		
		Pour risques et charges : dotations aux provisions						GD		
	Autres charges (12)						GE	1 276	28	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	3 761 053	3 160 278	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)							GG	258 145	464 649	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)						GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)						GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)						GJ			
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)						GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)						GL	395	370	
	Reprises sur provisions et transferts de charges						GM			
	Différences positives de change						GN	1 938	1 314	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						GO			
	Total des produits financiers (V)						GP	2 334	1 684	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*						GQ			
	Intérêts et charges assimilées (6)						GR			
	Différences négatives de change						GS	939	1 982	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						GT			
	Total des charges financières (VI)						GU	939	1 982	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)							GV	1 395	(299)	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)							GW	259 540	464 350	

Désignation de l'entreprise : SHIP SHORE SAFETY SERVICES & ASSISTANCE

Néant ☐ *

					Exercice N		Exercice N-1		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion				HA	2 216	12 731		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *				HB				
	Reprises sur provisions et transferts de charges				HC				
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)				HD	2 216	12 731		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)				HE		61		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *				HF	1 970	3 824		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions				HG				
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)				HH	1 970	3 885		
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)					HI	247	8 845		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)					HJ				
Impôts sur les bénéfices * (X)					HK	73 617	120 965		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)					HL	4 023 748	3 639 340		
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)					HM	3 837 579	3 287 110		
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)					HN	186 170	352 230		
REVENUS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme			HO				
	(2)	Dont	{ produits de locations immobilières			HY			
			{ produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			IG			
	(3)	Dont	{ - Crédit bail mobilier *			HP			
			{ - Crédit bail immobilier			HQ			
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)				IH			
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées				IJ			
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées				IK			
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)				HX			
		Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)				RC			
	(6ter)	Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)				RD			
	(9)	Dont transferts de charges				A1	61 957	27 337	
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)		(dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS)		A5			
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)				A3			
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)				A4			
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles :		facultatives	A6		obligatoires	A9	
		Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite			A8		dont cotisations Madelin	A7	
	(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)					Exercice N			
	Régularisations diverses					Charges exceptionnelles		Produits exceptionnels	
VNC Immobil. mises au rebut					1 970		2 216		
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :					Exercice N				
					Charges antérieures		Produits antérieurs		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : SHIP SHORE SAFETY SERVICES & ASSISTANCE										Néant		*			
CADRE A				IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations					
								Conséquences à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste					
INCORP.	Frais d'établissement et de développement			TOTAL I		CZ		D8		D9					
	Autres postes d'immobilisations incorporelles			TOTAL II		KD	35 297	KE		KF	2 000				
CORPORELLES	Terrains					KG		KH		KI					
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L9		KJ		KK		KL					
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1		KM		KN		KO					
		Installations générales, agencements et aménagements des constructions *		Dont Composants	M2		KP	3 946	KQ		KR				
	Installations techniques, matériel et outillage industriels			Dont Composants	M3		KS	13 614	KT		KU	4 564			
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements aménagements divers *				KV	19 120	KW		KX	740				
		Matériel de transport *				KY		KZ		LA	7 800				
		Matériel de bureau et mobilier informatique				LB	20 389	LC		LD	583				
		Emballages récupérables et divers *				LE		LF		LG					
	Immobilisations corporelles en cours					LH		LI		LJ					
	Avances et acomptes					LK		LL		LM					
	TOTAL III					LN	57 069	LO		LP	13 687				
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence					8G		8M		8T				
		Autres participations					8U		8V		8W	83 500			
Autres titres immobilisés					1P		1R		1S						
Prêts et autres immobilisations financières					1T	5 275	1U		1V						
TOTAL IV					LQ	5 275	LR		LS	83 500					
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)						ØG	97 641	ØH		ØJ	99 187				
CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions				Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Reévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence					
				par virement de poste à poste		par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence				Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice					
INCORP.	Frais d'établissement et de développement		TOTAL I		IN		CO		DO		D7				
	Autres postes d'immobilisations incorporelles		TOTAL II		IO		LV		LW	37 297	IX	37 297			
CORPORELLES	Terrains				IP		LX		LY		LZ				
	Constructions	Sur sol propre			IQ		MA		MB		MC				
		Sur sol d'autrui			IR		MD		ME		MF				
		Inst. gales, agencés et am. des constructions				IS		MG		MH	3 946	MI	3 946		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels				IT		MJ	3 137	MK	15 042	ML	15 042			
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencés, aménagements divers				IU		MM		MN	19 860	MO	19 860		
		Matériel de transport				IV		MP		MQ	7 800	MR	7 800		
		Matériel de bureau et informatique, mobilier				IW		MS		MT	20 972	MU	20 972		
		Emballages récupérables et divers *				IX		MV		MW		MX			
	Immobilisations corporelles en cours				MY		MZ		NA		NB				
	Avances et acomptes				NC		ND		NE		NF				
TOTAL III				IY		NG	3 137	NH	67 619	NI	67 619				
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence				IZ		OU		M7		OW				
	Autres participations				IØ		ØX		ØY	83 500	ØZ	83 500			
	Autres titres immobilisés				II		2B		2C		2D				
	Prêts et autres immobilisations financières				I2		2E		2F	5 275	2G	5 275			
	TOTAL IV				I3		NJ		NK	88 775	2H	88 775			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)						I4		ØK	3 137	ØL	193 691	ØM	193 691		

Désignation de l'entreprise : SHIP SHORE SAFETY SERVICES & ASSISTANCE

Néant ☐ *

CADRE A

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES
(OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF)*

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements affectés aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	CY		EL		EM		EN	
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL II	PE	33 254	PF	1 788	PG		PH	35 042
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst. générales, agencements et aménagement des constructions	PV	2 146	PW	395	PX		PY	2 541
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	PZ	1 803	QA	3 086	QB	1 167	QC	3 721
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagement divers	QD	4 673	QE	3 895	QF		QG	8 568
	Matériel de transport	QH		QI	328	QJ		QK	328
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	15 132	QM	2 608	QN		QO	17 740
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
TOTAL III		QU	23 754	QV	10 311	QW	1 167	QX	32 898
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III)		QN	57 007	OP	12 099	OQ	1 167	OR	67 940

CADRE B

VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Immobilisations amortissables		DOTATIONS						REPRISES						Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice	
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres		Colonne 2 Mode dégressif		Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		Colonne 4 Différentiel de durée et autres		Colonne 5 Mode dégressif		Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel			
Frais établissement TOTAL I		M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6	
Autres immob. incorporelles TOTAL II		N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1	
Terrains		Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8	
Constructions	Sur sol propre	Q9		R1		R2		R3		R4		R5		R6	
	Sur sol d'autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3		S4	
	Inst. gales. agenc. et am. des const.	S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2	
Inst. techniques mat. et outillage		T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9	
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales. agenc. am. divers	U1		U2		U3		U4		U5		U6		U7	
	Matériel de transport	U8		U9		V1		V2		V3		V4		V5	
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6		V7		V8		V9		W1		W2		W3	
	Emballages récup. et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1	
TOTAL III		X2		X3		X4		X5		X6		X7		X8	
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL IV		NL						NM						NO	
Total général (I+II+III+IV)		NP		NQ		NR		NS		NT		NU		NV	
Total général non ventilé NP + NQ + NR		NW	Total général non ventilé (NS + NT + NU)				NY	Total général non ventilé (NW - NY)				NZ			

CADRE C

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE
AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES
SUR PLUSIEURS EXERCICES *Montant net au début
de l'exercice

Augmentations

Dotations de l'exercice
aux amortissementsMontant net à la
fin de l'exercice

Frais d'émission d'emprunt à étaler

Z9

Z8

Primes de remboursement des obligations

SP

SR

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

CROWE FICOREC

Désignation de l'entreprise : SHIP SHORE SAFETY SERVICES & ASSISTANCE

Néant ☒ *

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II)*	3U	TD	TE	TF
	Provisions pour hausse des prix (1)*	3V	TG	TH	TI
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR
	TOTAL I	3Z	TS	TT	TU
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y
	TOTAL II	5Z	TV	TW	TX
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles	6A	6B	6C
		- corporelles	6E	6F	6G
		- titres mis en équivalence	O2	O3	O4
		- titres de participation	9U	9V	9W
		- autres immobilisations financières (1)*	O6	O7	O8
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S
	Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X	6Y	6Z	7A
	TOTAL III	7B	TY	TZ	UA
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	UB	UC	UD
Dont dotations et reprises		- d'exploitation	UE	UF	
		- financières	UG	UH	
		- exceptionnelles	UJ	UK	

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I.

10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au C.G.I.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

Désignation de l'entreprise : SHIP SHORE SAFETY SERVICES & ASSISTANCE

Néant ☐ *

CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3			
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	UL		73 500	UM	73 500	UN				
	Prêts (1) (2)	UP			UR		US				
	Autres immobilisations financières	UT	5 275		UV	(0)	UW	5 275			
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA									
	Autres créances clients	UX	723 322		723 322						
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie * (Provision pour dépréciation antérieurement constituée *)	UO									
	Personnel et comptes rattachés	UY	3 000		3 000						
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ									
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	VM	38 560		38 560					
		Taxe sur la valeur ajoutée	VB	3 595		3 595					
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN								
		Divers	VP								
	Groupe et associés (2)	VC									
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR	3 763		3 763						
	Charges constatées d'avance	VS	29 982		29 982						
	TOTAUX		VT	880 997		875 722		5 275			
	RENVOIS	(1) Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice	VD								
		- Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE								
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)		VF									
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y									
Autres emprunts obligataires (1)		7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG	716		716						
	à plus de 1 an à l'origine	VH									
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A									
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	201 447		201 447						
Personnel et comptes rattachés		8C	257 039		257 039						
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	172 264		172 264						
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E									
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	101 714		101 714						
	Obligations cautionnées	VX									
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	23 418		23 418						
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J									
Groupe et associés (2)		VI									
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	2 521		2 521						
Dettes représentatives de titres empruntés ou remis en garantie *		ZZ									
Produits constatés d'avance		8L									
TOTAUX		VY	759 119		759 119						
RENVOIS	(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2) Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques	VL						
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK		* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032							

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : SHIP SHORE SAFETY SERVICES & ASSISTANCE		Néant ☐ *		Exercice N, clos le : 3 1 1 2 2 0 1 9									
I. RÉINTEGRATIONS				BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE				WA		186 170			
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail de l'exploitant (entreprises IR) ou des associés de sociétés			WB									
	Avantages personnels non déductibles * (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)	WD		Amortissements excédentaires (art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles	WE	18 452	XE						
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du CGI)	WF		Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprise à l'IS)	WG	4 734							
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option	RA		(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D))	RB								
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)	WI	6 157	Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-BIS)	XX		XW		6 157				
	Amendes et pénalités	WJ		Charges financières (art. 39-1-3° et 212 bis)	XZ								
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI*					XY							
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032)					I7		73 617					
Quote-part	Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un G.I.E.		WL	Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI		L7			K7				
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes à long terme		- imposées au taux de 15 % ou de 19 % (12.8 % pour les entreprises à l'IR)				I8						
			- imposées au taux de 0 %				ZN						
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs *		- Plus-values nettes à court terme				WN						
		- Plus-values soumises au régime des fusions				WO							
Ecart de valeurs liquidatives sur OPCVM * (entreprises à l'IS)												XR	
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé	DONT *	Intérêts excédentaires (art. 39-1-3e et 212 du CGI)	SU		Zones d'entreprises * (activité exonérée)	SW		WQ		8 328			
		Déficits étrangers antérieurement déduit par les PME (Art 209C)	SX		Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro	M8							
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage												Y1	
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage												Y3	
										TOTAL I	WR	297 458	
II. DÉDUCTIONS				PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE				WS					
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E. *												WT	
Prov. et charges à payer non déduc., antér. taxées et réint. ds les résultats comptables de l'exerc. (cf. tableau 2058-B, cadre III)												WU	1 842
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme	- imposées au taux de 15 % (12.8 % pour les entreprises soumises à l'IR)										WV	
		- imposées aux taux de 0 % (8% pour les exercices ouverts avant le 01 01 2007)										WH	
		- imposées aux taux de 19 %										WP	
		- imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures										WW	
		- imputées sur les déficits antérieurs										XB	
		Autres plus-values imposées au taux de 19 %										I6	
Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée*												WZ	
Régime des sociétés mères et des filiales *		(Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participations				2A		XA					
Produit net des actions et parts d'intérêts :								ZX					
Produits de participations inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99 % (art. 223 B du CGI)												ZY	
Mesures d'incitation	Abattement sur le bénéfice et exonérations *	Deduction autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer*.										XD	
		Majoration d'amortissement *										XF	
		Entreprises nouvelles (reprise d'entreprises en difficultés 44 septies)	K9		Entreprises nouvelles 44 sexies	L2		Jeunes entreprises innovantes (art. 44 sexies A)	L5				
		Pôle de compétitivité hors CICE (art. 44 undecies)	L6		Sociétés d'investissements immobiliers cotées (art. 208C)	K3		Zone de restructuration de la défense (art. 44 terdecies)	PA				
		Zone franche urbaine - TE (art. 44 octies et octies A)	OV		Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)	IF		Z. franche d'activité NG (art. 44 quaterdecies)	XC				
	Bassin urbain à dynamiser (art. 44 sexdecies)	PP		Zone de développement prioritaire (art. 44 Septdecies)	PB		Z. de revitalisation rurale (art. 44 quindecies)	PC					
Ecart de valeurs liquidatives sur OPCVM * (entreprises à l'IS)												XS	
Deductions diverses à détailler sur feuillet séparé (EXT 2)		Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies)		X9		Créance dérogée par le report en arrière du déficit	ZI		XG				
Deduction des produits affectés aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage												Y2	
III. RÉSULTAT FISCAL										TOTAL II	XH	1 842	
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables				bénéfice (I moins II)		XI	295 616	XJ					
				déficit (II moins I)									
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)*						ZL		XL					
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)*													
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)						XN	295 616	XO					

ANNEXE DÉCLARATION 2058-A

Désignation de l'entreprise :

31/12/2019

[illegible]

Désignation de l'entreprise : SHIP SHORE SAFETY SERVICES & ASSISTANCE

Néant ☐ *

I. SUIVI DES DÉFICITS

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)

K4

Déficits imputés (total des lignes XB et XL du tableau 2058-A)

K5

Déficits reportables (différence K4 - K5)

K6

Déficits de l'exercice (Tableau 2058A, ligne XO)

YJ

Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)

YK

II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS A PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES

Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées
sous le régime de l'article 39-I, 1^{er} bis A1, 1^{er} du CGI, dotations de l'exercice

ZT

225 969

III. PROVISIONS ET CHARGES A PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT

(à détailler, sur feuillet séparé)

Dotations de l'exercice

Reprises sur l'exercice

Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles
pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-I, 1^{er} bis A1, 2 du CGI *

ZV

ZW

Provisions pour risques et charges *

8X

8Y

8Z

9A

9B

9C

Provisions pour dépréciation *

9D

9E

9F

9G

9H

9J

Charges à payer

Participation effort construction

9K

6 157

9L

1 842

9M

9N

9P

9R

9S

9T

TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T)

YN

6 157

YO

1 842

à reporter au tableau 2058-A :

↓
ligne W1↓
ligne WU

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 septies du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice	Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1		

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

11

**TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
ET RENSEIGNEMENTS DIVERS**

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : SHIP SHORE SAFETY SERVICES & ASSISTANCE															Néant ☐	
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	OC		AFFECTATIONS	Affectations aux réserves	- Réserves légales	ZB									
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	OD	352 230		- Autres réserves	ZD	152 230									
	Prélèvements sur les réserves	OE			Dividendes	ZE	200 000									
	TOTAL I	OF	352 230		Autres répartitions	ZF										
					Report à nouveau	ZG										
					(NB : le total I doit nécessairement être égal au total II)		TOTAL II		ZH	352 230						
RENSEIGNEMENTS DIVERS										Exercice N :		Exercice N-1 :				
ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier (précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail)				J7		YQ									
	- Engagements de crédit-bail immobilier						YR									
	- Effets portés à l'escompte et non échus						YS									
DETAIL DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	- Sous-traitance						YT	410 138	228 831							
	- Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois)				J8		XQ	92 210	82 461							
	- Personnel extérieur à l'entreprise						YU									
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)						SS	60 450	26 581							
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages						YV	508	446							
	- Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)				ES		ST	420 645	339 054							
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052						ZJ	983 951	677 374							
IMPÔTS ET TAXES	- Taxe professionnelle *, CFE, CVAE						YW	21 262	18 149							
	- Autres impôts, taxes et versements assimilés				ZS		YZ	29 785	36 211							
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052						YX	51 047	54 360							
TVA	- Montant de la T.V.A. collectée (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers)						YY	554 663	545 135							
	- Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations						YZ	42 425	48 239							
DIVERS	- Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires DADS de 2019)*						OB	1 824 415								
	- Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *						OS									
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *						ZK		%							
	- Numéro de centre de gestion agréé *				XP		- Filiales et participations : (Liste au 2059-G prévu par art.38 II de l'ann. III au C.G.I.)									
							Si oui cocher 1 Sinon 0									
						RG										
						RH										
RÉGIME DE GROUPE*	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe.		JA		Plus-values à 15 %	JK		Plus-values à 0 %	JL							
					Plus-values à 19 %	JM		Imputations	JC							
	Groupe : résultat d'ensemble.		JD		Plus-values à 15 %	JN		Plus-values à 0 %	JO							
					Plus-values à 19 %	JP		Imputations	JF							
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale		JH		N° SIRET de la société mère du groupe		JJ									

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice 2058-NOT pour le régime de groupe).

Désignation de l'entreprise : SHIP SHORE SAFETY SERVICES & ASSISTANCE

Néant ☐ *

A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE

Nature et date d'acquisition des éléments cédés *		Valeur d'origine *	Valeur nette réévaluée *	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt	Autres amortissements *	Valeur résiduelle
①		②	③	④	⑤	⑥
I - Immobilisations *	1	SONDE - MODEL D-2	3 137	1 167		1 970
	2					
	3					
	4					
	5					
	6					
	7					
	8					
	9					
	10					
	11					
	12					

B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées *

Prix de vente		Montant global de la plus-value ou de la moins-value	Court terme	Long terme			Plus-values taxables à 19 % (1)
⑦		⑧	⑨	⑩			⑪
				19 %	15 % ou 12,8 %	0 %	
I - Immobilisations *	1	(1 970)	(1 970)				
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						
II - Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+				
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+				
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+				
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+				
	17	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice					
	18	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme					
	19	Divers (détail à donner sur une note annexe) *					
	CADRE A	plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 19 de la colonne ⑧)	(1 970)				
CADRE B		plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 19 de la colonne ⑩)	(A)		(B)		(C)
CADRE C		autres plus-value taxable à 19 %			(ventilation par taux)		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : SHIP SHORE SAFETY SERVICES & ASSISTANCE

Neant ☒

A ÉLÉMENTS ASSUJETTIS AU RÉGIME FISCAL DES PLUS-VALUES A COURT TERME
(à l'exclusion des plus-values de fusion dont l'imposition est prise en charge par les sociétés absorbantes) (cf. cadre B)

Origine		Montant net des plus-values réalisées*	Montant antérieurement réintégré	Montant compris dans le résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
Plus-values réalisées au cours de l'exercice	Imposition répartie				
	sur 3 ans (entreprises à l'IR)				
	sur 10 ans				
	sur une durée différente (art.39 quaterdecies 1 ter et 1 quater CGI)				
	TOTAL 1				
Plus-values réalisées au cours des exercices antérieurs	Imposition répartie	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant a réintégrer
	sur 3 ans au titre de N-1				
	N-2				
	N-1				
	N-2				
	Sur 10 ans ou sur une durée N-3				
	différente (art. 39 quaterdecies N-4				
	1ter et 1 quater du CGI) N-5				
	(à préciser) au titre de : N-6				
	N-7				
	N-8				
	N-9				
	TOTAL 2				

B PLUS-VALUES RÉINTÉGRÉES DANS LES RÉSULTATS DES SOCIÉTÉS BÉNÉFICIAIRES DES APPORTS

Cette rubrique ne comprend pas les plus-values afférentes aux biens non amortissables ou taxées lors des opérations de fusion ou d'apport.

☐ Plus-values de fusion, d'apport partiel ou de scission
(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)

☐ Plus-values d'apport à une société d'une activité professionnelle exercée à titre individuel (toutes sociétés)

Origine des plus-values et date des fusions ou des apports	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant ante- rieurement réintègre	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
TOTAL				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : SHIP SHORE SAFETY SERVICES & ASSISTANCE

Néant ☒ *

1 Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés 2 Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu	Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15% 1 ou 12.8 % 2. Gains nets retirés de la cession de titres de sociétés à prépondérance immobilières non cotées exclus du régime du long terme (art. 219 I a sexies-0 bis du CGI) 1*. Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22.8 M€ (art. 219 I a sexies-0 du CGI) 1*.
--	--

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine		Moins-values à 12.8 %	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12.8 %	Solde des moins-values à 12.8 %
1		2	3	4
Moins-values nettes	N			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1			
	N-2			
	N-3			
	N-4			
	N-5			
	N-6			
	N-7			
	N-8			
	N-9			
	N-10			

II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS *

Origine		Moins-values			Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice	Solde des moins-values à reporter col. 7 = 2+3+4-5-6
		À 19 %, 16,5 % (1) ou à 15 %	À 19% ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I-a sexies-0 du CGI)	À 19% ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I-a sexies-0 bis du CGI)	À 15 % ou à 16,5 % (1)		
1		2	3	4	5	6	7
Moins-values nettes	N						
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1						
	N-2						
	N-3						
	N-4						
	N-5						
	N-6						
	N-7						
	N-8						
	N-9						
	N-10						

(1) Les plus-values et les moins-values à long terme afférentes aux titres de SPI cotées imposables à l'impôt sur les sociétés relèvent du taux de 16,5 % (article 219 I a du CGI), pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

EXEMPLAIRE À CONSERVER PAR LE DECLARANT

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Désignation de l'entreprise : SHIP SHORE SAFETY SERVICES & ASSISTANCE		Néant ☒ *				
I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ À L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N						
		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N-1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
TOTAL (lignes 1 et 2)	3					
Prélèvements opérés	4					
	5					
TOTAL (lignes 4 et 5)	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					
II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS * (5e, 6e, 7e alinéas de l'art. 39-1-5e du CGI)						
montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤		
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

EXEMPLAIRE À CONSERVER PAR LE DECLARANT

16

Désignation de l'entreprise : SHIP SHORE SAFETY SERVICES & ASSISTANCE				Néant ☐	
Exercice ouvert le : 01/01/2019		et clos le : 31/12/2019		Durée en nombre de mois	
				1	2
DECLARATION DES EFFECTIFS					
Effectif moyen du personnel * :				YP	34
dont apprentis			YF		
dont handicapés			YG		
Effectifs affectés à l'activité artisanale				RL	
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE					
I- Chiffre d'affaires de référence CVAE					
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises				OA	3 955 276
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées				OK	
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante				OL	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges				OT	5 134
TOTAL 1				OX	3 960 410
II- Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée					
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)				OH	1 966
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation				OE	
Subventions d'exploitation reçues				OF	
Variation positive des stocks				OD	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée				OI	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation				XT	
TOTAL 2				OM	1 966
III- Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée (1)					
Achats				ON	
Variation négative des stocks				OQ	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances				OR	891 742
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois				OS	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée				OZ	
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)				OW	1 276
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée				OU	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois				O9	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante				OY	1 970
TOTAL 3				OJ	894 988
IV- Valeur ajoutée produite					
Calcul de la valeur ajoutée (total 1 + total 2 - total 3)				OG	3 067 387
V- Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises					
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF).				SA	3 067 387
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE					
Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD					
Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case		EV	x		
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne OX, le cas échéant ajusté à 12 mois)		GX	3 960 410	Effectifs au sens de la CVAE *	EY
					37
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)		HX			
Période de référence	GY	01/01/2019	GZ	31/12/2019	
Date de cessation	HR				

(*) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférentes à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128

* Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salaires et dans la notice n° 2033-N01-SD § Cotisation foncière des entreprises - qualification des effectifs

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

N° de dépôt



(1)

Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE

3 1 1 2 2 0 1 9

N° SIRET

4 4 1 0 2 8 0 1 6 0 0 0 3 4

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

SHIP SHORE SAFETY SERVICES & ASSISTANCE

ADRESSE (voie)

2 ALLEE THOMAS EDISON

ZI ECOPOLIS SUD

CODE POSTAL

13500

VILLE

MARTIGUES

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise

P1

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes

P3

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise

P2

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes

P4

100

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2)

M

Nom patronymique

LENTHERIC

Prénom(s)

FREDERIC

Nom marital

% de détention

50.00

Nb de parts ou actions

50

Naissance :

Date

201164

N° Département

34

Commune

MONTPELLIER

Pays

FR

Adresse :

N°

202

Voie

CHEMIN DU TOUR DE L'ETANG

Code postal

13800

Commune

ISTRES

Pays

FR

Titre (2)

M

Nom patronymique

JEANCOLAS

Prénom(s)

FREDERIC

Nom marital

% de détention

50.00

Nb de parts ou actions

50

Naissance :

Date

041061

N° Département

54

Commune

NANCY

Pays

FR

Adresse :

N°

3

Voie

IMPASSE SAINT EXUPERY

Code postal

13800

Commune

ISTRES

Pays

FR

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame, MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Formulaire obligatoire
rattaché à l'ann. III au C.G.T.

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

(1)

Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE

3 1 1 2 2 0 1 9

N° SIRET

4 4 1 0 2 8 0 1 6 0 0 0 3 4

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

SHIP SHORE SAFETY SERVICES & ASSISTANCE

ADRESSE (voie)

2 ALLEE THOMAS EDISON

ZI ECOPOLIS SUD

CODE POSTAL

13500

VILLE

MARTIGUES

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE

P5

1

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Forme juridique

SASU

Dénomination

4SA GUYANE

N° SIREN (si société établie en France)

8 5 2 0 4 5 6 5 7

% de détention

100.00

Adresse :

N°

Voie

RTE DES DEGARD DES CANNES

Code postal

97354

Commune

REMIRE MONTJOLY

Pays

France

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

RELEVÉ DE FRAIS GÉNÉRAUX

ANNÉE 2019 ou exercice

Désignation de l'entreprise SHIP SHORE SAFETY SERVICES & ASSISTANCE

du 01/01/2019

Adresse 2 ALLEE THOMAS EDISON ZI ECOPOLIS SUD 13500 MARTIGUES

au 31/12/2019

A - FRAIS ALLOUÉS DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT AUX PERSONNES LES MIEUX RÉMUNÉRÉES :

v. notice ①

NOM, PRÉNOM ET EMPLOI OCCUPÉ		ADRESSE COMPLETE
1	JEANCOLAS FREDERIC GENERAL MANAGER	3 IMPASSE SAINT EXUPERY 13800 ISTRES
2	CAPITANINI VICENZO MANAGER OPERATIONS	IMPASSE DE LA MER DE CADET QUARTIER DES 13920 SAINT MITRE LES REMPARTS
3	LAGEY BRUNO RESPONSABLE DE SITE	9 RONDE DES COLOQUINTES LES JARDINS DE S 13118 ENTRESSEN
4	POUESSEL FABIEN SUPERINTENDANT	28 RUE CARET ANSE A L'ANE 97229 LES TROIS ILETS
5	PEUTAT FRANCK REponsable ZONE CARAIBES	223 VOIE DES TOURTERELLES LOTISSEMENT LA 97212 SAINT JOSEPH
6		
7		
8		
9		
10		

RÉMUNÉRATIONS DIRECTES OU INDIRECTES (dans l'ordre du tableau ci-dessus)

					Frais de voyages et de déplacements (v. notice ⑥)	DÉPENSES ET CHARGES AFFÉRENTES		TOTAL DES COLONNES 5 à 8
Montant des rémunérations de toute nature (v. notice ②)	Montant des indemnités et allocations diverses (v. notice ③)	Valeur des avantages en nature (v. notice ④)	Montant des remboursements de dépenses à caractère personnel (v. notice ⑤)	TOTAL DES COLONNES 1 à 4		aux véhicules et autres biens (v. notice ⑦)	aux immeubles non affectés à l'exploitation (v. notice ⑧)	
1	2	3	4	5	6	7	8	9
130 873		4 643		135 516				135 516
79 549		1 930		81 479				81 479
81 339		2 821		84 160				84 160
66 737				66 737				66 737
59 942		2 604		62 546				62 546
418 440		11 998		430 438				430 438

** TOTAUX

B - AUTRES FRAIS	10
Cadeaux de toute nature, à l'exception des objets conçus spécialement pour la publicité, et dont la valeur unitaire ne dépasse pas 69 € par bénéficiaire (toutes taxes comprises)	8 084
Frais de réception, y compris les frais de restaurant et de spectacles, qui se rattachent à la gestion de l'entreprise et dont la charge lui incombe normalement	14 426
Total	22 510

C - ÉLÉMENTS DE RÉFÉRENCE (v. notice ① :			
Total des dépenses		Bénéfices imposables ⑨	
- de l'exercice 2019 (total col.9 + total col.10) ⑩	452 948	- de l'exercice 2019 ⑩	297 585
- de l'exercice précédent ⑪	430 137	- de l'exercice précédent ⑪	453 540
Nom et qualité du signataire M. JEANCOLAS FREDERIC Président		A MARTIGUES le 30/06/2020 Signature,	

Les montants sont arrondis à l'unité la plus proche.

Identification de la société

Désignation de la société et adresse de son principal établissement

SHIP SHORE SAFETY SERVICES & ASSISTANCE

Numéro SIRET du principal établissement

44102801600034

Code APE

7022Z

Adresse du siège social si différente

I. Résultats de l'exercice

A. Résultats imposables dans les conditions de droit commun	
a Bénéfice net de l'exercice avant imputation des déficits antérieurs	295 616
b Dont plus-value nette à court terme	
c Déficits ou amortissements réputés différés imputés au titre de l'exercice	
B. Résultats relevant du régime des plus-values à long terme	
d Plus-value nette à long terme de l'exercice	
e Dont résultat net de la concession de licences d'exploitation CGI art 39 terdecies -I	
f Dont moins-values à long terme ou déficits imputés au titre de l'exercice	

II Bénéfices soumis au taux réduit

g Montant maximum exigible au taux réduit : 38120 E x durée de l'exercice en mois /12	38 120
h Dont plus-value nette à court terme imposable	
i Dont résultat net imposable dans les conditions de droit commun autre que la plus-value nette à court terme de l'exercice	38 120
j Dont résultat net imposable de la concession de licences d'exploitation CGI art 39 terdecies -	
k Dont plus-value nette à long terme autre que le résultat net imposable de la concession de licences d'exploitation CGI art 39 terdecies -I	
Total lignes h à k	38 120

l **III Bénéfices soumis au taux normal** (a-c-h-i)

257 496

m **IV Plus-value nette à long terme soumise au taux de 19%** (d-j-k)

SHIP SHORE SAFETY SERVICES & ASSISTANCE
2 ALLEE THOMAS EDISON
ZI ECOPOLIS SUD
13500 MARTIGUES



Crowe

Groupe Ficorec

DOSSIER DE GESTION

CROWE FICOREC
327 BD MICHELET

13009 MARSEILLE

BILAN SYNTHETIQUE

ACTIF	Exercice N		% bilan	Exercice N-1		% bilan	Ecart N / N-1	
	31/12/2019	12		31/12/2018	12		Euros	%
Immobilisations incorporelles	2 255		0.14	2 043		0.14	212	10.37
Immobilisations corporelles	34 721		2.15	33 315		2.35	1 406	4.22
Immobilisations financières	88 775		5.49	5 275		0.37	83 500	NS
ACTIF IMMOBILISE	125 751		7.77	40 633		2.86	85 117	209.48
Stocks et en cours								
Créances clients et comptes rattachés	723 322		44.71	587 615		41.39	135 707	23.09
Autres créances	48 918		3.02	11 886		0.84	37 032	311.55
Disponibilités	689 968		42.64	767 512		54.06	77 544	10.10
ACTIF CIRCULANT	1 462 208		90.37	1 367 014		96.29	95 194	6.96
Comptes de régularisation	29 982		1.85	11 979		0.84	18 004	150.30
TOTAL DE L'ACTIF	1 617 941		100.00	1 419 625		100.00	198 315	13.97

PASSIF	Exercice N		% bilan	Exercice N-1		% bilan	Ecart N / N-1	
	31/12/2019	12		31/12/2018	12		Euros	%
Capital et réserves	671 324		41.49	519 094		36.57	152 230	29.33
Résultat (Bénéfice ou perte)	186 170		11.51	352 230		24.81	166 061	47.15
Provisions réglementées et subventions								
CAPITAUX PROPRES	857 494		53.00	871 324		61.38	13 830	1.59
Provisions pour risques et charges								
Emprunts et dettes assimilées								
Groupe et associés								
Concours bancaires courants	716		0.04	682		0.05	34	5.02
Fournisseurs d'exploitation et comptes rattachés	201 447		12.45	48 288		3.40	153 159	317.18
Autres dettes	556 955		34.42	499 331		35.17	57 624	11.54
DETTES	759 119		46.92	548 301		38.62	210 818	38.45
Comptes de régularisation	1 328		0.08				1 328	
TOTAL DU PASSIF	1 617 941		100.00	1 419 625		100.00	198 315	13.97

REDUCTIONS ET CREDITS D'IMPÔTS

La déclaration récapitulative des réductions et crédits d'impôt doit être transmise par voie électronique.

De l'année 20 19														
Dénomination de l'entreprise : SHIP SHORE SAFETY SERVICES & ASSISTAN								Néant						
SIREN de l'entreprise		4	4	1	0	2	8	0	1	6	PME au sens communautaire		Cocher la case	
Si vous êtes la société mère, cocher la case ci-contre										Cocher la case				
Dénomination de la société dont les réductions et crédits d'impôt sont déclarés :														
SIREN de la société déclarante														
Dénomination de la société mère :														
SIREN de la société mère														
CREANCES REPORTABLES														
Réduction d'impôt en faveur du mécénat												4 200		
Dont montant des dons et versements consentis à des organismes dont le siège est situé au sein de l'Union européenne ou de l'Espace économique européen														
Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (Montant total [ligne 1 x 9 %] + [ligne 2 x 9 %] x 10/90 + ligne 3)														
Dont préfinancement														
Montant total des rémunérations versées n'excédant pas 2,5 SMIC et ouvrant droit à crédit d'impôt versées à des salariés affectés à des exploitations situées à Mayotte												1		
Montant des rémunérations éligibles à la majoration pour les salariés des professions pour lesquelles le paiement des congés et des charges sur les indemnités de congés est mutualisé entre les employeurs affiliés obligatoirement aux caisses de compensation prévue à l'article L.3141-30 du code du travail												2		
Quote-part de crédit d'impôt résultant de la participation de l'entreprise dans des sociétés de personnes ou groupements assimilés												3		
CRÉANCES NON REPORTABLES ET RESTITUABLES AU TITRE DE L'EXERCICE														
Crédit d'impôt formation des dirigeants d'entreprise														
Crédit d'impôt pour le rachat d'une entreprise par ses salariés														
Crédit d'impôt en faveur des maîtres restaurateurs														
Crédit d'impôt pour dépenses de production d'œuvres cinématographiques ou audiovisuelles (article 220 sexies du CGI)														
Crédit d'impôt pour dépenses de production de films et d'œuvres audiovisuelles étrangers														
Crédit d'impôt en faveur des entreprises de spectacles vivants musicaux ou de variétés														
Autres créances non reportables et restituables au titre de l'exercice														
CREANCES NON REPORTABLES ET NON RESTITUABLES														
Réduction d'impôt pour mise à disposition d'une flotte de vélos (article 220 undecies A du CGI)														

NOUVEAUTÉS :

Les entreprises qui effectuent, au cours d'un exercice ouvert à compter du 1er janvier 2019, plus de 10 000 € de dons et versements doivent les déclarer sur support électronique, en même temps que la 2069 RCI. Les modalités sont fixées par l'article 238 Bis du CGI. Elles comprennent :

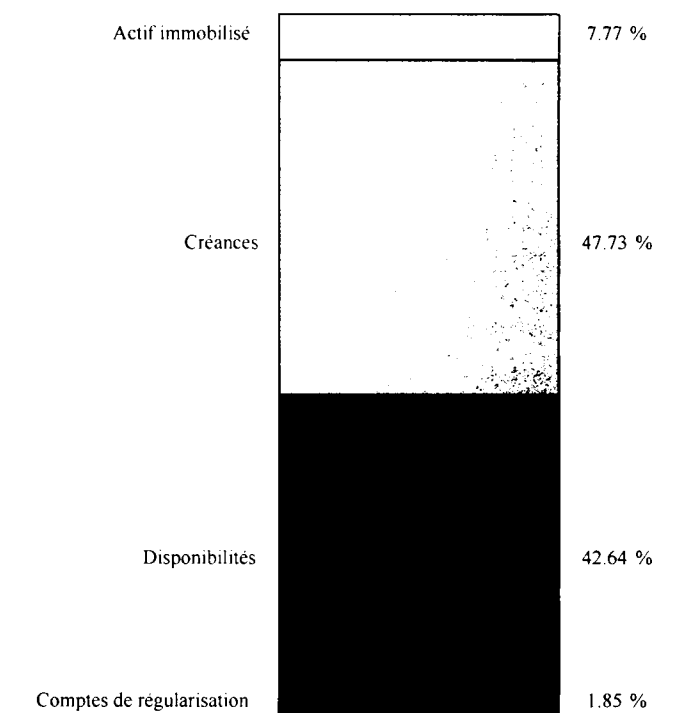
- le montant et la date de ces versements et dons ;
- l'identité des bénéficiaires ;
- le cas échéant, la valeur des biens ou services reçus en contrepartie.

Le crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (CICE) est supprimé pour les rémunérations versées à compter du 1er janvier 2019 pour l'ensemble des entreprises, à l'exception des entreprises exploitées à Mayotte.

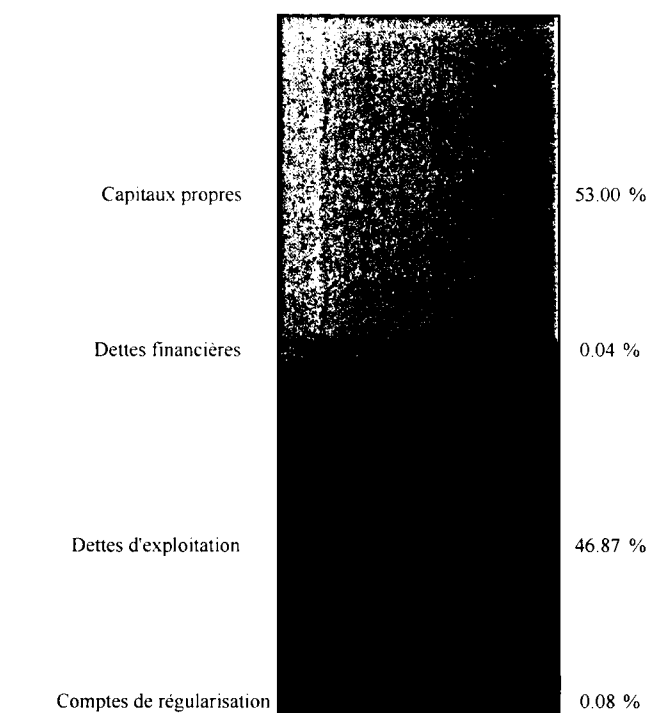
II - CRÉDITS D'IMPÔT AVANT DÉDUCTION DU CRÉDIT D'IMPÔT DE L'ANNÉE N-1	
CRÉANCES NON REPORTABLES ET NON RESTITUABLES	
Crédits d'impôts afférents aux valeurs mobilières	
Autre créances non reportables et non restituables	
CRÉANCES REPORTABLES	
Crédit d'impôt pour investissement en Corse	
Crédit d'impôt en faveur de la recherche	
dont montant du crédit d'impôt pour les dépenses situées dans les DOM	
Autres créances reportables	
CRÉANCES NON REPORTABLES ET RESTITUABLES AU TITRE DE L'ANNÉE	
Crédit d'impôt famille	
Crédit d'impôt en faveur de la première accession à la propriété	
Crédit d'impôt en faveur de l'agriculture biologique	
Crédit d'impôt pour dépenses de production d'œuvres phonographiques	
Crédit d'impôt en faveur des métiers d'art	
Crédit d'impôt en faveur des créateurs de jeux vidéo	
Crédit d'impôt sur les avances remboursables pour travaux d'amélioration de la performance énergétique	
Crédit d'impôt prêt à taux zéro renforcé	
Crédit d'impôt en faveur du remplacement temporaire de l'exploitant agricole	
Crédit d'impôt pour investissements outre-mer dans le secteur productif	
Crédit d'impôt pour investissements outre-mer dans le secteur du logement social	
CI déposé en cas de cessation au titre de l'année N	
Crédit d'impôt en faveur de la première accession à la propriété	
Crédit d'impôt en faveur de l'agriculture biologique	
Crédit d'impôt formation des dirigeants d'entreprise	
Crédit d'impôt en faveur des métiers d'art	
Crédit d'impôt en faveur des maîtres restaurateurs	
Crédit d'impôt prêt à taux zéro renforcé	
Crédit d'impôt en faveur de la recherche	
Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi	
Crédit d'impôt sur les avances remboursables pour travaux d'amélioration de la performance énergétique	
CI déposé au titre de l'année civile N-2, N-1 en cas d'exercice de plus de 12 mois	
Crédit d'impôt en faveur de l'apprentissage	
Crédit d'impôt en faveur de la première accession à la propriété	
Crédit d'impôt en faveur de l'agriculture biologique	
Crédit d'impôt formation des dirigeants d'entreprise	
Crédit d'impôt en faveur des métiers d'art	
Crédit d'impôt en faveur des maîtres restaurateurs	
Crédit d'impôt prêt à taux zéro renforcé	
Crédit d'impôt en faveur de la recherche	
Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi	
Crédit d'impôt sur les avances remboursables pour travaux d'amélioration de la performance énergétique	

(3) Les crédits d'impôt figurant au II doivent faire l'objet d'une déclaration spéciale distincte du formulaire n° 2069-RCI-SD.

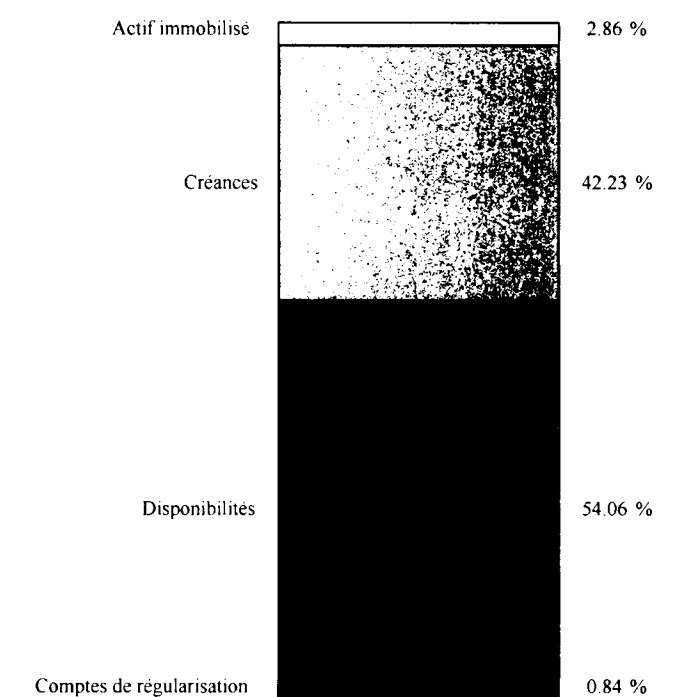
PRESENTATION GRAPHIQUE DU BILAN



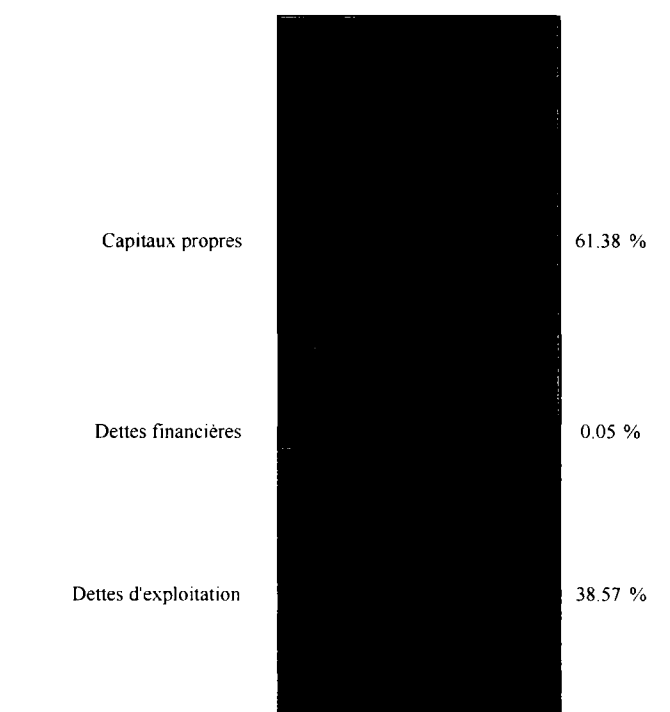
Actif au 31/12/2019



Passif au 31/12/2019



Actif au 31/12/2018



Passif au 31/12/2018

SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION

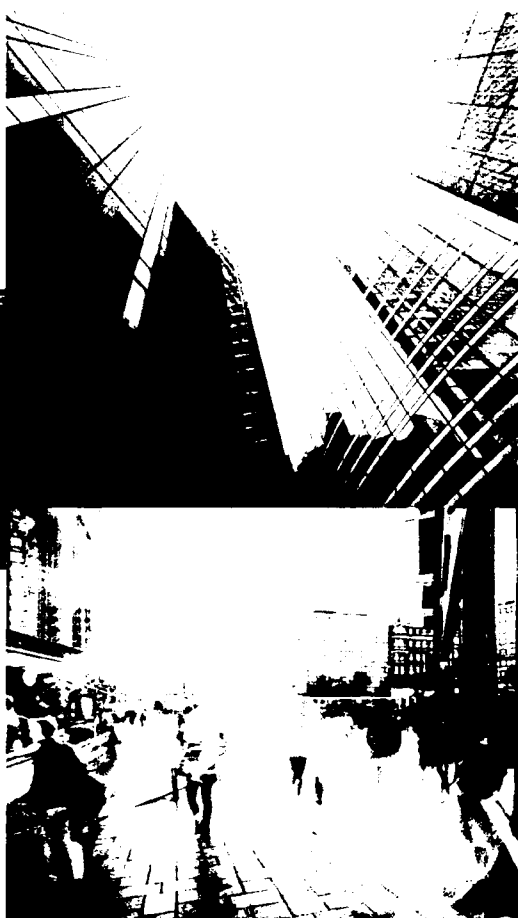
	Exercice N 31/12/2019 12	% CA	Exercice N-1 31/12/2018 12	% CA	Ecart N / N-1	
					Euros	%
Ventes marchandises + Production	3 955 276	100.00	3 597 508	100.00	357 768	9.94
+ Ventes de marchandises						
- Coût d'achat des marchandises vendues						
Marge commerciale						
+ Production vendue	3 955 276	100.00	3 597 508	100.00	357 768	9.94
+ Production stockée ou déstockage						
+ Production immobilisée						
Production de l'exercice	3 955 276	100.00	3 597 508	100.00	357 768	9.94
- Matières premières, approvisionnements consommés						
- Sous traitance directe	410 138	10.37	228 831	6.36	181 307	79.23
Marge brute de production	3 545 138	89.63	3 368 676	93.64	176 461	5.24
Marge brute globale	3 545 138	89.63	3 368 676	93.64	176 461	5.24
- Autres achats + charges externes	573 813	14.51	448 542	12.47	125 271	27.93
Valeur ajoutée	2 971 325	75.12	2 920 134	81.17	51 191	1.75
+ Subventions d'exploitation						
- Impôts, taxes et versements assimilés	51 047	1.29	54 360	1.51	3 314	6.10
- Salaires du personnel	1 897 605	47.98	1 684 762	46.83	212 843	12.63
- Charges sociales du personnel	815 074	20.61	731 157	20.32	83 917	11.48
Excédent brut d'exploitation	207 599	5.25	449 854	12.50	242 256	53.85
+ Autres produits de gestion courante	1 966	0.05	82		1 884	NS
- Autres charges de gestion courante	1 276	0.03	28		1 249	NS
+ Reprises amortissements provisions, transferts de charges	61 957	1.57	27 337	0.76	34 620	126.64
- Dotations aux amortissements	12 099	0.31	12 597	0.35	497	3.95
- Dotations aux provisions						
Résultat d'exploitation	258 145	6.53	464 649	12.92	206 503	44.44
+ Quotes parts de résultat sur opérations en commun						
+ Produits financiers	2 334	0.06	1 684	0.05	650	38.62
- Charges financières	939	0.02	1 982	0.06	1 043	52.63
Résultat courant	259 540	6.56	464 350	12.91	204 810	44.11
+ Produits exceptionnels	2 216	0.06	12 731	0.35	10 515	82.59
- Charges exceptionnelles	1 970	0.05	3 885	0.11	1 916	49.31
Résultat exceptionnel	247	0.01	8 845	0.25	8 599	97.21
- Impôt sur les bénéfices	73 617	1.86	120 965	3.36	47 348	39.14
- Participation des salariés						
Résultat NET	186 170	4.71	352 230	9.79	166 061	47.15



Smart Decisions
Lasting Value

Expertise Comptable - Accompagnement

Tenue et Révision comptable
Gestion Sociale (paies, contrats, procédures)
Ingénierie Financière et Juridique
Gestion et Optimisation fiscale
Transmission et Evaluation d'entreprise
Aide à la création - Business plan
Accompagnement de filiales de groupe (Reporting, IFRS, US Gaap)



Commissariat aux comptes - Audit

Audit légal - Contrôle interne
Audit contractuel
Audit d'acquisition - Due Diligence
Commissariat aux apports - Commissariat à la fusion
Audit et assistance en consolidation
Audit et mise en place de procédures
Audit d'organisation
Risk Consulting



Crowe

Groupe Ficorec

Marseille – La Ciotat – Aix-En-Provence

SHIP SHORE SAFETY SERVICES & ASSISTANCE

Société par Actions Simplifiée au capital de 38 500,00 Euros

Siège social: 2 ALLÉE THOMAS EDISON ZI SUD

13500 MARTIGUES

441 028016 RCS AIX EN PROVENCE

RAPPORT DE GESTION SUR LES OPERATIONS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2019

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 30 septembre 2020

Cher associé,

Nous vous avons convoqués, conformément aux prescriptions légales, réglementaires et statutaires, pour vous rendre compte des résultats de la gestion au cours de l'exercice clos au 31 décembre 2019, et soumettre à votre approbation les comptes annuels dudit exercice.

Tous les documents sociaux, comptes, rapports ou autres documents et renseignements s'y rapportant vous ont été communiqués ou mis à votre disposition dans les conditions et délais prévus par les dispositions légales réglementaires et statutaires.

Après constitution des amortissements et des provisions réglementaires et justifiées, le compte de résultat fait apparaître un bénéfice net comptable de **186 170 Euros**, au sujet duquel nous vous ferons ci-après une proposition d'affectation conforme aux stipulations de nos statuts.

Votre commissaire aux comptes vous donnera dans son rapport toutes informations quant à la régularité des comptes qui vous sont présentés.

I – COMPTE RENDU DE LA GESTION ET DE L'ACTIVITE DE LA SOCIETE AU COURS DE L'EXERCICE ECOULE

Au cours de cet exercice écoulé, d'une durée de douze (12) mois, la société a réalisé un chiffre d'affaires H.T. de 3 955 276 euros se composant uniquement de prestations de services [à savoir, prestations de services réalisées en France pour un montant de 2 770 462 euros et prestations de services réalisées à l'exportation pour un montant de 1 140 768 euros et prestations de Direction Générale de 40 000 euros sur la filiale 4SA Guyane].

Comparé au chiffre d'affaires de l'exercice précédent, d'une durée identique, ce chiffre a largement progressé (+ 357 768 euros en valeurs absolues, soit une augmentation de près de 10 % en valeurs relatives).

Au chiffre d'affaires net, il convient d'ajouter un poste « reprises sur dépréciations, amortissements et provisions, transferts de charges » pour un montant de 61 967 euros, ainsi qu'un poste « autres produits » pour un montant non significatif de 1 966 euros, ce qui porte le montant total des produits d'exploitation de l'exercice écoulé à la somme de 4 019 198 euros.

Le total des charges d'exploitation s'est élevé quant à lui à la somme de 3 761 053 euros [dont 1 897 605 euros « de salaires et traitements » et 815 074 euros « de charges sociales »].

En conséquence, le résultat d'exploitation de l'exercice 2019 se solde par un bénéfice de 258 145 euros, alors que le résultat d'exploitation de l'exercice précédent était un bénéfice largement supérieur de 464 649 euros.

Compte tenu d'un résultat financier positif de 1 395 euros (dû essentiellement à des gains de changes), d'un résultat exceptionnel positif de 247 euros (dû essentiellement à divers produits sur exercices antérieurs, en cela la perception d'une indemnité transactionnelle), et d'un impôt sur les bénéfices d'un montant de 73 617 euros, l'exercice 2019 laisse apparaître un bénéfice net comptable de 186 170 euros, alors que l'exercice précédent présentait un bénéfice net comptable largement supérieur de 352 230 euros.

Cette différence s'explique par l'investissement lié au fait caractéristique de l'exercice :

Création/Acquisition par la société SHIP SHORE SAFETY & ASSISTANCE de 100% des actions de la société 4SA GUYANE, Société par Actions Simplifiée au capital de 10 000 euros, située à Remire- Montjoly (Guyane) et immatriculée au greffe du tribunal de commerce de Cayenne sous le numéro 852 045 657.

Nomination de la société SHIP SHORE SAFETY SERVICES & ASSISTANCE, représentée par M. Frédéric JEANCOLAS, en qualité de Président.

L'ensemble des résultats permet d'être satisfait de l'exercice écoulé.

Par ailleurs, en application de l'article 223 quater du Code général des impôts, nous vous informons que les comptes de l'exercice écoulé comportent des dépenses non admises dans les charges déductibles par l'administration fiscale au regard de l'article 39-4 du Code général des impôts, s'agissant « d'amortissements excédentaires et autres amortissements non déductibles » pour un montant de 18 452 euros. Les comptes enregistrent également des charges de TVS pour un montant de 4 734 euros.

II – PROPOSITION D'AFFECTATION DES RESULTATS

L'affectation des résultats que nous vous proposons est conforme à la loi et aux statuts.

Nous vous proposons d'affecter comme suit le bénéfice de l'exercice s'élevant à la somme de 186 170 euros, à savoir :

- ⇒ Affectation d'une partie du bénéfice de l'exercice, soit la somme de 186 170 euros, à une distribution de dividendes ;

Le dividende à répartir serait ainsi fixé à la somme brute de 1 861.70 euros par actions.

Ces dividendes seraient dès lors soumis, suivant la législation en vigueur, au prélèvement forfaitaire unique au taux de 30% [correspondant aux prélèvements sociaux de 17,2% et au prélèvement forfaitaire d'impôt sur le revenu de 12,8%], à défaut d'option par les associés, à titre individuel, pour le barème progressif de l'impôt sur le revenu lors de leur prochaine déclaration d'impôt sur les revenus.

Pour satisfaire à l'obligation imposée par l'article 243 bis du Code général des impôts, de ce que les dividendes distribués, au titre des trois derniers exercices, ont été les suivants :

	<u>Dividendes</u>	<u>Fraction éligible à abattement</u>
Exercice 2018 :	200 000 €	200 00 €
Exercice 2017 :	200 000 €	200 00 €
Exercice 2016 :	-	-

III – CONVENTIONS VISEES A L'ARTICLE L 227-10 DU CODE DE COMMERCE

Vous trouverez par ailleurs, le rapport spécial du Commissaire aux comptes sur les conventions susceptibles de tomber sous le coup de l'article L 227-10 du Code de commerce et dont je vous demande la ratification.

IV – EVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE SOCIAL

Information relative aux traitements comptables induits par l'épidémie de Coronavirus

Conformément aux dispositions de l'article L 833-2 du Plan Comptable Général, les comptes annuels de la société au 31/12/2019 ont été arrêtés sans aucun ajustement lié à l'épidémie du Coronavirus.

Les éléments suivants reflètent uniquement les conditions qui existaient à la date de clôture, sans tenir compte de l'évolution ultérieure de la situation :

- la valeur comptable des actifs et des passifs
- la dépréciation des créances clients
- la dépréciation des immobilisations corporelles et incorporelles
- le chiffre d'affaires
- les « covenants » bancaires

Au cours de la période sanitaire traversée sur le premier semestre 2020, la société a été contrainte de demander la mise en activité partielle pour 17 de ses salariés à hauteur de 2740 heures ; 6 salariés ont bénéficié d'arrêts de travail pour garde d'enfants sur une durée variant de 17 à 39 jours et 4 salariés ont été mis en télétravail.

Par ailleurs, il est difficile de se prononcer aujourd'hui sur l'impact qu'aura cette crise sur l'activité de la société.

V – ACTIVITES EN MATIERE DE RECHERCHES ET DE DEVELOPPEMENT

NEANT

VI – FILIALES ET PARTICIPATIONS

Une filiale a été ouverte en Guyane sous le nom de 4SA Guyane, date d'immatriculation au 25 juillet 2019. Il s'agit d'une SASU au capital de 10 000 € dont le président est la SAS Ship Shore Safety Services & Assistance.

Le premier bilan comptable de cette société sera clôturé le 31 décembre 2020.

VII – ACTIONNARIAT SALARIES

Conformément à l'article L 225-102 du Code de commerce, nous vous rendons compte de l'état de la participation des salariés au capital social au dernier jour de l'exercice, soit directement, soit par un fonds commun de placement ou un plan d'épargne d'entreprises, à savoir :

☐ Fraction du capital détenue par des salariés directement ou par l'intermédiaire d'une société : 50 %

☐ Fraction du capital détenue par des salariés par l'intermédiaire d'un fonds commun de placement ou un plan d'épargne d'entreprise : 0 %

Nous vous rappelons à cet égard que les sociétés par actions dont l'actionnariat salarié est inférieur à 3 % du capital social doivent délibérer tous les trois ans sur la possibilité d'ouverture du capital social aux salariés.

VIII – INFORMATIONS RELATIVES AUX DELAIS DE PAIEMENT DES FOURNISSEURS ET DES CLIENTS MENTIONNES A L'ARTICLE D 441-4 DU CODE DE COMMERCE

Conformément aux dispositions des articles L 441-6-1 et D 441-4 du Code de commerce, et de l'arrêté du 06 avril 2016 pris en application de l'article D 441-4 du Code de commerce, vous trouverez annexé au présent rapport un tableau reprenant les informations relatives aux délais de paiement des fournisseurs et des clients mentionnés à l'article D. 441-4 du Code de commerce.

IX – SITUATION DES MANDATS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Les mandats de la société SYREC SA, commissaires aux comptes titulaires, et de Madame Christine ANFOSSO, commissaire aux comptes suppléante arrivant à expiration lors de la présente Assemblée, le Président propose aux actionnaires, en application de l'article L.225-228 du Code de Commerce, de renouveler SYREC SA commissaire aux comptes titulaire pour une nouvelle période de six exercices, soit jusqu'à l'issue de la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire des associés appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2025.

Le Président vous propose de prendre acte que la Société n'est plus tenue de procéder à la désignation d'un Commissaire aux Comptes suppléant, en application des dispositions de l'article L. 823-1, I, alinéa 2 du Code de commerce modifié par la loi n° 2016-1691 du 9 décembre 2016.

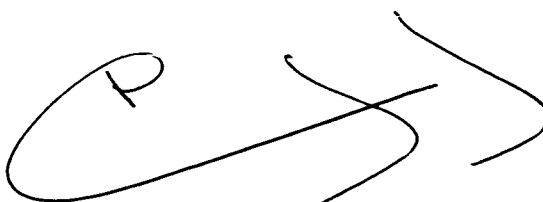
X – RESOLUTIONS PROPOSEES A L'ASSEMBLEE

Les résolutions que nous vous soumettons correspondent à nos propositions.

Nous espérons qu'elles auront votre agrément et que vous voudrez bien donner aux mandataires sociaux quitus de leur gestion pour l'exercice sur les comptes duquel vous avez à vous prononcer.

LE PRESIDENT

Monsieur Frédéric JEANCOLAS





Synthèse
Révision
Expertise
Comptable

59 Promenade Georges Pompidou
Prado Beach - CS 10022
13272 MARSEILLE CEDEX 08
Téléphone : 04 91 77 69 20
Télécopie : 04 91 77 08 32
e-mail : contact@syrec.fr
s i t e : [www . syrec . fr](http://www.syrec.fr)

SHIP SHORE SAFETY SERVICES & ASSISTANCE

4SA SAS

**2 Allée Thomas Edison
13500 MARTIGUES**

***RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
Exercice clos le 31 décembre 2019***

LRC/WP

N° 12892

SHIP SHORE SAFETY SERVICES & ASSISTANCE

4SA SAS

2 allée Thomas Edison

13500 MARTIGUES

<i>RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS Exercice clos le 31 décembre 2019</i>

Aux Associés,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société SHIP SHORE SAFETY SERVICES & ASSISTANCE relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par le Président le 31 juillet 2020 sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Nos travaux nous ont conduits à apprécier le caractère approprié des principes comptables appliqués ainsi que sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnés à l'article D.441-4 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

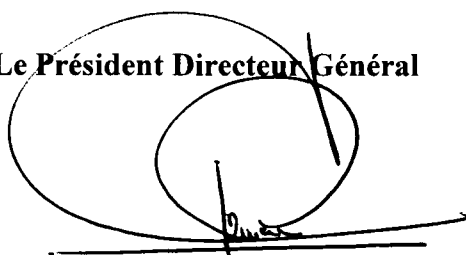
- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

FAIT A MARSEILLE, LE 29 SEPTEMBRE 2020

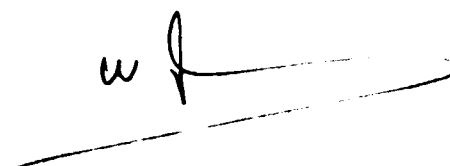
**Le Commissaire aux Comptes
SYREC SA**

Le Président Directeur Général



**Luc-René CHAMOULEAU
Commissaire aux Comptes**

Le Directeur de Mission



**William PARMAKSIZIAN
Commissaire aux Comptes**

BILAN AU 31 DECEMBRE 2019

ACTIF	31/12/2019			31/12/2018
	Valeurs Brutes	Amortissement ou provisions	Valeurs Nettes	Valeurs Nettes
en euros				
Capital souscrit non appelé				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Concessions, brevets et valeurs similaires				
Fonds commercial				
Autres	37 297	35 042	2 255	2 043
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions	3 946	2 541	1 405	1 800
Installations techniques, matériel industriel	15 042	3 721	11 320	11 811
Autres	48 632	26 636	21 996	19 704
Immobilisations en cours				
Immobilisations financières				
Participations	10 000		10 000	
Créances rattachées à des participations	73 500		73 500	
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres	5 275		5 275	5 275
TOTAL DE L'ACTIF IMMOBILISE	193 692	67 940	125 751	40 633
Stocks et en cours :				
Matières premières et autres approvisionnements				
En cours de production de biens et services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances				
Clients et comptes rattachés	723 322		723 322	587 615
Autres	48 918		48 918	11 886
Capital souscrit-appelé, non versé				
Valeurs mobilières de placement	180 000		180 000	480 000
Disponibilités	509 968		509 968	287 512
Charges constatées d'avance	29 982		29 982	11 979
TOTAL DE L'ACTIF CIRCULANT	1 492 190		1 492 190	1 378 992
Prime de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL DE L'ACTIF	1 685 882	67 940	1 617 940	1 419 625

BILAN AU 31 DECEMBRE 2019

PASSIF	31/12/2019	31/12/2018
<i>en euros</i>		
Capitaux propres et réserves		
Capital social	38 500	38 500
Primes d'émission, de fusion ou d'apport		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	3 850	3 850
Réserves statutaires ou contractuelles		
Autres réserves	628 974	476 744
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice	186 170	352 230
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES	857 494	871 324
Autres fonds propres		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
Autres fonds propres		
TOTAL DES AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL DES PROVISIONS		
Dettes		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit	716	682
Emprunts et dettes financières diverses		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	201 447	48 288
Dettes fiscales et sociales	554 434	497 685
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	2 521	1 646
Produits constatés d'avance		
TOTAL DES DETTES	759 118	548 301
Ecart de conversion passif	1 328	
TOTAL DU PASSIF	1 617 940	1 419 625

COMPTE DE RESULTAT 2019

	Période du 1/1/19 au 31/12/19			2018
	France	Export	Total	Total
Produits d'exploitation				
Ventes de marchandises			0	0
Production vendue :				
- de biens			0	0
- de services	2 763 508	1 191 768	3 955 276	3 597 508
Montant net du chiffre d'affaires	2 763 508	1 191 768	3 955 276	3 597 508
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur provisions, amortissements, et transferts de charges			61 957	27 337
Autres produits			1 966	82
Total des produits d'exploitation			4 019 198	3 624 927
Charges d'exploitation				
Achats de marchandises				
Variation de stocks				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variation de stocks				
Autres achats et charges externes			983 951	677 374
Impôts, taxes et versements assimilés			51 047	54 360
Salaires et traitements			1 897 605	1 684 762
Charges sociales			815 074	731 157
Dotations aux amortissements et provisions :				
sur immobilisations : dotations aux amortissements			12 099	12 597
sur immobilisations : dotations aux provisions				
sur actif circulant : dotations aux provisions				
pour risques et charges : dotations aux provisions				
Autres charges			1 276	28
Total des charges d'exploitation			3 761 053	3 160 278
RESULTAT D'EXPLOITATION			258 145	464 649
Quote-parts de résultat sur opérations faites en commun :				
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				

COMPTE DE RESULTAT 2019

	2019	2018
Produits financiers :		
De participation		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	395	370
Reprises sur provisions et transferts de charges		
Différences positives de change	1 938	1 314
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des produits financiers	2 334	1 684
Charges financières :		
Dotations aux amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilées		
Différences négatives de change	939	1 982
Charges nettes sur cession de valeurs mobilières de placement		
Total des charges financières	939	1 982
RESULTAT FINANCIER	1 395	-299
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	259 540	464 350
Produits exceptionnels :		
Sur opérations de gestion	2 216	12 731
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et transferts de charges		
Total des produits exceptionnels	2 216	12 731
Charges exceptionnelles :		
Sur opérations de gestion		61
Sur opérations en capital	1 970	3 824
Dotations aux amortissements et provisions		
Total des charges exceptionnelles	1 970	3 885
RESULTAT EXCEPTIONNEL	247	8 846
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		
Impôts sur les bénéfices	73 617	120 965
TOTAL DES PRODUITS	4 023 748	3 639 340
TOTAL DES CHARGES	3 837 579	3 287 110
BENEFICE OU PERTE	186 170	352 230

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 1 617 940.50 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 3 955 275.84 Euros et dégageant un bénéfice de 186 169.59 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2019 au 31/12/2019.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Acquisition par la société SHIP SHORE SAFETY & ASSISTANCE de 100% des actions de la société 4SA GUYANE, Société par Actions Simplifiée au capital de 10 000 euros, située à Remire- Montjoly (Guyane) et immatriculée au greffe du tribunal de commerce de Cayenne sous le numéro 852 045 657.

Nomination de la société SHIP SHORE SAFETY SERVICES & ASSISTANCE, représentée par M. Frédéric JEANCOLAS, en qualité de Président.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Information relative aux traitements comptables induits par l'épidémie de Coronavirus

Conformément aux dispositions de l'article L 833-2 du Plan Comptable Général, les comptes annuels de la société au 31/12/2019 ont été arrêtés sans aucun ajustement lié à l'épidémie du Coronavirus.

Les éléments suivants reflètent uniquement les conditions qui existaient à la date de clôture, sans tenir compte de l'évolution ultérieure de la situation :

- la valeur comptable des actifs et des passifs
- la dépréciation des créances clients
- la dépréciation des immobilisations corporelles et incorporelles
- le chiffre d'affaires
- les « covenants » bancaires

Au cours de la période sanitaire traversée sur le premier semestre 2020, la société a été contrainte de demander la mise en activité partielle pour 17 de ses salariés à hauteur de 2740 heures; 6 salariés ont bénéficié d'arrêts de travail pour garde d'enfants sur une durée variant de 17 à 39 jours et 4 salariés ont été mis en télétravail.

Par ailleurs, il est difficile de se prononcer aujourd'hui sur l'impact qu'aura cette crise sur l'activité de la société.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL	35 297		2 000
Installations générales agencements aménagements des constructions	3 946		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	13 614		4 564
Installations générales agencements aménagements divers	19 120		740
Matériel de transport			7 800
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	20 389		583
TOTAL	57 069		13 687
Autres participations			83 500
Prêts, autres immobilisations financières	5 275		
TOTAL	5 275		83 500
TOTAL GENERAL	97 641		99 187

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL			37 297	37 297
Installations générales agencements aménagements constr.			3 946	3 946
Installations techniques, Matériel et outillage industriel		3 137	15 042	15 042
Installations générales agencements aménagements divers			19 860	19 860
Matériel de transport			7 800	7 800
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			20 972	20 972
TOTAL		3 137	67 619	67 619
Autres participations			83 500	83 500
Prêts, autres immobilisations financières			5 275	5 275
TOTAL			88 775	88 775
TOTAL GENERAL		3 137	193 691	193 691

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	33 254	1 788		35 042
Installations générales agencements aménagements constr.	2 146	395		2 541
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	1 803	3 086	1 167	3 721
Installations générales agencements aménagements divers	4 673	3 895		8 568
Matériel de transport		328		328
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	15 132	2 608		17 740
TOTAL	23 754	10 311	1 167	32 898
TOTAL GENERAL	57 007	12 099	1 167	67 940

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles TOTAL	1 788				
Instal.générales agenc.aménag.constr.	395				
Instal.techniques matériel outillage indus.	3 086				
Instal.générales agenc.aménag.divers	3 895				
Matériel de transport	328				
Matériel de bureau informatique mobilier	2 608				
TOTAL	10 311				
TOTAL GENERAL	12 099				

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Créances rattachées à des participations	73 500	73 500	
Autres immobilisations financières	5 275	0	5 275
Autres créances clients	723 322	723 322	
Personnel et comptes rattachés	3 000	3 000	
Impôts sur les bénéfices	38 560	38 560	
Taxe sur la valeur ajoutée	3 595	3 595	
Débiteurs divers	3 763	3 763	
Charges constatées d'avance	29 982	29 982	
TOTAL	880 997	875 722	5 275

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	716	716		
Fournisseurs et comptes rattachés	201 447	201 447		
Personnel et comptes rattachés	257 039	257 039		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	172 264	172 264		
Taxe sur la valeur ajoutée	101 714	101 714		
Autres impôts taxes et assimilés	23 418	23 418		
Autres dettes	2 521	2 521		
TOTAL	759 119	759 119		

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
Actions	385.0000	100			100

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Autres immobilisations incorporelles

(Code du Commerce Art. R 123-186)

Les brevets, concessions et autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évalués à leur coût d'acquisition, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

	Valeurs	Taux d'amortissement
Logiciels	1 047	100.00
Logiciels	25 650	33.33
Site internet	10 600	33.33

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Agencements et aménagements	Linéaire	5 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	2 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	3 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	2 à 5 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Evaluation des valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement ont été évaluées à leur coût d'acquisition à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur des titres a été estimée selon la méthode FIFO (premier entré, premier sorti).

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Dépréciation des valeurs mobilières

(PCG Art.831-2/3)

Les valeurs mobilières de placement ont été dépréciées par voie de provision pour tenir compte :

- Pour les titres cotés, du cours moyen du dernier mois de l'exercice.
- Pour les titres non cotés, de leur valeur probable de négociation à la clôture de l'exercice.

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Disponibilités en devises

(PCG Art. 420-7 et 420-8)

Les liquidités immédiates en devises ont été converties en Euros sur la base du dernier cours de change précédant la clôture de l'exercice. Les écarts de conversion ont été directement comptabilisés dans le résultat de l'exercice en perte ou en gain de change.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	13 930
Total	13 930

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	716
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	9 663
Dettes fiscales et sociales	241 776
Autres dettes	2 521
Total	254 677

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	29 982
Total	29 982

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Variation des capitaux propres

Capitaux propres à la clôture de l'exercice N-1 avant affectations	871 324
Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice N	871 324
Apports recus avec effets rétroactif à l'ouverture de l'exercice N	
Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après apports rétroactifs	871 324
Variation en cours d'exercice	
Variation des primes, reserves, report a nouveau	152 230
Autres variations	166 060-
Capitaux propres au bilan de clôture de l'exercice N avant AGO	857 494
VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES AU COURS DE L'EXERCICE	13 830-
VARIATION DES CAPITAUX PROPRES AU COURS DE L'EXERCICE HORS OPERATIONS DE STRUCTURE	13 830-

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Ventilation du chiffre d'affaires net

(PCG Art. 831-2/14)

Répartition par secteur géographique	Montant
Prestations de services France	2 763 508
Prestations de services Export	1 140 768
Prestations de services Martinique	11 000
Prestations Direction générale	40 000
Total	3 955 276

Effectif moyen

(PCG Art. 831-3)

	Personnel salarié
Cadres	17
Employés	17
Total	34

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

	Résultat avant impôt	Impôt
Résultat courant	259 540	77 748
Résultat exceptionnel (hors participation)	247	69
Résultat comptable (hors participation)	186 170	73 617

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant total des honoraires du commissaire aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice, au titre du contrôle légal des comptes, s'élève à 7 060 euros.

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 531-2/9, Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite. Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite. Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

A la clôture des comptes de l'exercice 2019, le montant de la "dette actuarielle" en matière d'indemnités de fin de carrière (IFC) s'élève à 424 558 euros.

Indemnité de départ à la retraite

Tranches d'âges	Engagement à	Montant
65 ans	moins d'un an	
60 à 64 ans	1 à 5 ans	
55 à 59 ans	6 à 10 ans	98 833
45 à 54 ans	11 à 20 ans	225 228
35 à 44 ans	21 à 30 ans	94 453
moins de 35 ans	plus de 30 ans	6 044
Engagement total		424 558

Hypothèses de calculs retenues

- Mode de départ à la retraite: volontaire, à l'initiative du salarié
- Age de départ: 62 ans
- Progression des salaires: 2%
- Turn over: faible
- Taux de charges sociales: 46%
- Taux d'actualisation: 0,77%

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Liste des filiales et participations

(Code du Commerce Art. L 233-15; PCG Art. 832-6, 833-6 et 841-6)

Filiales et participations	Capitaux propres	Quote part du capital détenue en pourcentage	Résultat du dernier exercice clos
A. Renseignements détaillés sur les filiales et participations - Filiales (+50% du capital détenu) - 4SA GUYANE		100.00	
B. Renseignements globaux sur les autres filiales et participations			

Le 1er exercice social de la filiale 4SA GUYANE a commencé le 29/05/2019 et se terminera le 31/12/2020

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES -

Produits et charges exceptionnels

(PCG Art. 831-2/13)

Nature	Montant	imputé au compte
Produits exceptionnels - Régularisations diverses	2 216	771800
Total	2 216	
Charges exceptionnelles - VNC immobilisations	1 970	675000
Total	1 970	

Transferts de charges

(PCG Art. 831-2/13)

Nature	Montant
Remboursement formations	5 134
Personnel (IJ - Prévoyance)	44 568
Remboursements divers	2 687
Refacturation de frais	9 568
Total	61 957

SHIP SHORE SAFETY SERVICES & ASSISTANCE

Société Par Actions Simplifiée au capital de 38 500.00 € Siège social : 2 ALLÉE THOMAS EDISON ZI SUD
13500 MARTIGUES 441 028 016 RCS AIX EN PROVENCE

PROCES-VERBAL D'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE

EN DATE DU 30 SEPTEMBRE 2020

L'an deux mille vingt, et le trente septembre, à onze heures, les associés de la société se sont réunis en assemblée générale ordinaire au siège social, sur convocation faite par le Président, par lettre remise en main propre en date du 02 septembre 2020. Il a été établi une feuille de présence qui a été émargée par chaque membre de l'assemblée en entrant en séance.

Monsieur Frédéric JEANCOLAS préside la séance en qualité de président de la société. La feuille de présence, certifiée sincère et véritable par le président, permet de constater que les associés présents, représentés ou ayant voté par correspondance, possèdent les 100 actions composant le capital.

En conséquence, l'assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer. L'assemblée générale constate que Monsieur Luc CHAMOULEAU et Monsieur William PARMAKSIZIAN, commissaires aux comptes, ont été régulièrement convoqués par lettre de convocation.

Monsieur le président dépose sur le bureau et met à la disposition des associés: la feuille de présence à l'assemblée, les copies des lettres de convocation, la copie et les récépissés postaux de la lettre recommandée de convocation adressée au commissaire aux comptes, l'inventaire des valeurs actives et passives de la société, le bilan, le compte de résultat et l'annexe de l'exercice clos le 31 décembre 2019, le rapport de gestion du Président, les rapports du commissaire aux comptes, le texte des résolutions proposées.

Puis le Président déclare que l'inventaire, les comptes annuels, le rapport de gestion du Président, les rapports du commissaire aux comptes, la liste des associés, le texte des résolutions proposées ont été tenus à la disposition des associés, au siège social, à compter de la convocation de l'assemblée.

Il précise en outre que le droit de communication prévu par les statuts a été respecté. L'assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le Président rappelle ensuite que l'assemblée est appelée à statuer sur l'ordre du jour suivant :

- Examen du rapport de gestion du Président sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2019,
- Examen du rapport du commissaire aux comptes sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2019,
- Examen du rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions visées à l'article L.227-10 du Code de commerce et décision à prendre au vu de ce rapport,
- Approbation des comptes annuels et des éventuelles conventions,
- Quitus au président et aux membres du Président,
- Affectation des résultats,
- Pouvoirs pour formalités,
- Questions diverses.

Monsieur le Président donne lecture du rapport de gestion du Président, puis il fait donner lecture des rapports du commissaire aux comptes.

Enfin il déclare la discussion ouverte.

Personne ne demandant la parole, Monsieur le président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIÈRE RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport du Président et du commissaire aux comptes, approuve les comptes annuels arrêtés à la date du 31 décembre 2019 tels qu'ils ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports. Conformément aux dispositions de l'article 223 quater du Code général des impôts, il est indiqué que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal au sens des dispositions de l'article 39-4 du même code.

En conséquence, elle donne au président et aux membres du Président quitus entier et sans réserve de l'exécution de leur mandat pour ledit exercice.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

DEUXIÈME RESOLUTION

L'assemblée générale sur proposition du Président décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2019, s'élevant à 186 170 €, de la manière suivante :

- Un résultat de	186 170.00 €
-Soit un bénéfice distribuable de	186 170.00 €
-Une somme de	186 170.00 €
à la distribution de dividende, soit par action,	
un montant de	1 861.70 €
et le solde, soit	0.00 €
au compte "Autres réserves"	

Le dividende à répartir est ainsi fixé à la somme brute de 1 861.70 euros par actions. Ces dividendes seront mis en paiement à compter de ce jour et au plus tard le 30 novembre 2019 selon décision du président. Ces dividendes seront dès lors soumis, suivant la législation en vigueur au prélèvement forfaitaire unique au taux de 30% [correspondant aux prélèvements sociaux de 17,2% et au prélèvement forfaitaire d'impôt sur le revenu de 12,8%], à défaut d'option par les associés, à titre individuel, pour le barème progressif de l'impôt sur le revenu lors de leur prochaine déclaration d'impôt sur les revenus.

L'assemblée générale, pour répondre aux prescriptions de l'article 243 bis du Code général des impôts, prend acte de ce que les dividendes distribués, au titre des trois exercices précédents, ont été les suivants :

Exercice : 31/12/2018

-Dividende global distribué :	200 000 €
soit, par titre :	2 000 €
-Montant global éligible à l'abattement de 40% :	200 000 €

Exercice : 31/12/2017

-Dividende global distribué :	200 000 €
soit, par titre :	2 000 €
-Montant global éligible à l'abattement de 40%	200 000 €

Exercice : 31/12/2016

-Dividende global distribué : 0 €

soit, par titre : 0 €

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

TROISIÈME RESOLUTION

L'assemblée générale prend acte que le président en place, Monsieur Frédéric JEANCOLAS, n'a perçu aucune rémunération au cours de l'exercice écoulé en contrepartie de ses fonctions et responsabilités de président.

L'assemblée générale prend acte que Monsieur Frédéric JEANCOLAS a perçu une rémunération en contrepartie de ses fonctions salariées de « SUPERINTENDANT MARINE » occupées au cours de l'exercice écoulé.

Pour l'exercice en cours, l'assemblée générale décide que Monsieur Frédéric JEANCOLAS ne percevra aucune rémunération au titre de ses fonctions et responsabilités de président de la société.

QUATRIEME RESOLUTION

L'assemblée générale prend acte que le directeur général en place, Monsieur Bruno LAGET, n'a perçu aucune rémunération au cours de l'exercice écoulé en contrepartie de ses fonctions et responsabilités de directeur général.

L'assemblée générale prend acte que Monsieur Bruno LAGET a perçu une rémunération en contrepartie de ses fonctions salariées de « TECHNICAL GOVERNANCE MANAGER » occupées au cours de l'exercice écoulé.

Pour l'exercice en cours, l'assemblée générale décide que Monsieur Bruno LAGET ne percevra aucune rémunération au titre de ses fonctions et responsabilités de directeur général de la société.

L'assemblée générale donne tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal, à l'effet d'accomplir toutes publicités, dépôts et formalités légales.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour et personne ne demandant plus la parole, le président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le président.

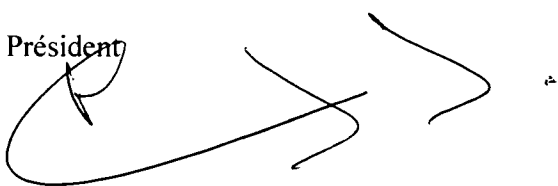
Il a également été établi une feuille de présence signée par les associés.

CINQUIEME RESOLUTION

Les mandats de la société SYREC SA, commissaires aux comptes titulaires, et de Madame Christine ANFOSSO, commissaire aux comptes suppléante arrivant à expiration lors de la présente Assemblée, l'Assemblée Générale :

- décide, en application de l'article L.225-228 du Code de Commerce, de renouveler SYREC SA commissaire aux comptes titulaire pour une nouvelle période de six exercices, soit jusqu'à l'issue de la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire des associés appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2025.
- prend acte que la Société n'est plus tenue de procéder à la désignation d'un Commissaire aux Comptes suppléant, en application des dispositions de l'article L. 823-1, 1, alinéa 2 du Code de commerce modifié par la loi n° 2016-1691 du 9 décembre 2016.

Le Président



SHIP SHORE SAFETY SERVICES & ASSISTANCE

Société Par Actions Simplifiée au capital de 38 500.00 € Siège social: 2 ALLÉE THOMAS EDISON ZI SUD
13500 MARTIGUES 441 028 016 RCS AIX EN PROVENCE

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE

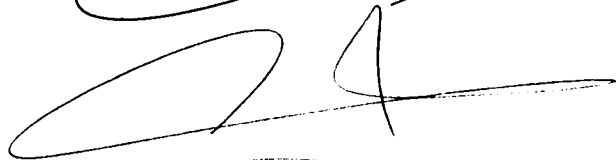
EN DATE DU 30 SEPTEMBRE 2020

FEUILLE DE PRESENCE :

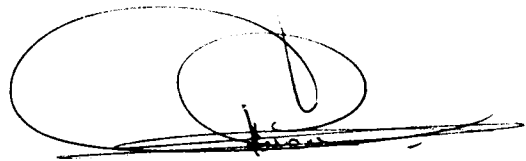
Frédéric JEANCOLAS Président (50 parts)



Frédéric LENTHERIC Associé (50 parts)



Luc CHAMOULEAU Commissaire
aux comptes - SYREC



William PARMAKSIZIAN Commissaire
aux comptes - SYREC

